

François Delmas-Goyon

François d'Assise au fil des sources

Préface de Jacques Dalarun



Sources franciscaines

cerf **éf.** éditions franciscaines

François Delmas-Goyon

François d'Assise au fil des sources

Préface de Jacques Dalarun

Nombreux sont les ouvrages consacrés à saint François d'Assise et aux sources franciscaines. Ce livre, pourtant, est novateur.

Loin des sentiers battus, l'auteur nous introduit à la connaissance du Poverello à travers un commentaire historique et spirituel de vingt-quatre passages extraits des écrits et premières biographies du Saint d'Assise.

Ce livre, extrêmement bien documenté, reste pourtant accessible à un large public. Chacune des brèves analyses qui le composent constitue à la fois un tout autonome et une pièce d'un puzzle plus vaste, dans lequel les passages étudiés prennent tout leur sens.

François Delmas-Goyon a déjà publié, en 2008, un livre remarqué sur François d'Assise et fut l'un des traducteurs du recueil *François d'Assise. Écrits, Vies, témoignages*, paru en 2010, dont sont extraits les passages ici commentés. Les textes qu'il a choisis – certains célèbres, d'autres peu connus – et les lectures qu'il en donne dessinent un portrait du petit Pauvre parfois étonnant, toujours captivant. Quiconque veut découvrir les sources franciscaines et s'initier à leur lecture lira cet ouvrage avec grand profit.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

ce dernier au changement d'orientation de la Fraternité mineure et la douleur que lui causait cette situation. Bonaventure, pour sa part, se devait d'apaiser les tensions existant au sein de l'Ordre, dont il fut ministre général de 1257 à 1274, et de justifier l'évolution de celui-ci ; c'est pourquoi ses *Légendes mineure* et *majeure* gommèrent toute trace de conflit entre François et l'élite des frères et présentent la nouvelle orientation pastorale de l'Ordre comme conforme aux désirs du petit Pauvre. Au cours des années 1290-1320, Ubertin de Casale et Ange Clarenò, les principaux chefs de file du courant dissident des Spirituels, s'appuieront sur les souvenirs de Léon pour dénoncer le relâchement des frères et la dérive de l'Ordre mineur en matière de pauvreté. De leur côté, les partisans du courant majoritaire de la Communauté n'accorderont d'autorité qu'aux deux Vies officielles de Bonaventure⁴. Bien qu'elles aient été transcrites dans de nombreux recueils, les fiches de Léon sont tombées dans l'oubli au XIV^e siècle, tandis que les deux légendes bonaventuriennes sont restées les principales, sinon les uniques, sources de connaissance de la vie de François d'Assise jusque dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

La découverte par Paul Sabatier, en 1898, d'un exemplaire du *Miroir de perfection*, la compilation des souvenirs de Léon la plus diffusée au Moyen Âge, a réactivé l'opposition entre les visions léonine et bonaventurienne de François. Le grand chercheur que fut Sabatier est considéré, à juste titre, comme le père des études franciscaines contemporaines, mais le manuscrit qu'il a découvert comporte une erreur de date – le copiste a transcrit 1227 au lieu de 1318 (en fait 1317, car le recueil suit le calendrier pisan) –, que ses options idéologiques l'ont empêché de déceler. Voyant en François d'Assise un précurseur des réformateurs du XVI^e siècle, ce pasteur protestant était persuadé

que le petit Pauvre avait été sciemment trahi par frère Élie, son successeur, et par le cardinal Hugolin, chargé par le pape de mettre au pas l'Ordre des Frères mineurs. La date de 1227 faisait du *Miroir de perfection* la plus ancienne des Vies de François, rédigée seulement un an après sa mort, ce qui décuplait son autorité et renforçait ainsi la thèse de Sabatier. De longues et rudes controverses avec les franciscanisans catholiques se sont ensuivies, qui n'ont pas toujours été marquées par la bienveillance mais ont fini par avoir raison de ces deux erreurs – de datation du *Miroir de perfection* et d'interprétation de l'histoire franciscaine primitive – et ont mené à la découverte de nombreux autres recueils d'origine léonine. Dans le même temps, de nouvelles sources médiévales ont été trouvées et, surtout, presque toutes les Vies de François et les autres textes franciscains clés ont reçu, dans le courant du XX^e siècle, une édition critique de qualité. Si le rêve de Sabatier d'avoir découvert la *legenda antiquissima* du fondateur de l'Ordre mineur s'est avéré vain, cela n'ôte rien à son mérite d'avoir été le premier à reconnaître la valeur spirituelle des écrits de François et l'importance historique des souvenirs consignés par frère Léon.

Après avoir fait couler une immense quantité d'encre, la « question franciscaine » est aujourd'hui résolue, en ce sens que les principales sources biographiques de François sont désormais identifiées et datées (avec plus ou moins de précision) et que leurs interactions sont, au moins dans les grandes lignes, clarifiées. Ainsi, plus aucun spécialiste ne met en doute que la première version de la *Légende des trois compagnons* et les fiches de frère Léon constituent les sources de la *seconde Vie* de Thomas de Celano, alors que ce point avait fait l'objet d'âpres discussions durant la première moitié du XX^e siècle. Le corpus

léonin demeure celui qui pose le plus de difficultés car les fiches originelles de Léon ont été perdues au XIV^e siècle, la rédaction des nombreux recueils qui nous en sont parvenus s'étale sur plus de soixante-dix ans et aucun d'eux n'est complet. C'est seulement avec la parution des « Sources franciscaines »⁵ que leur écheveau semble avoir fini d'être démêlé ; l'avenir nous dira si les hypothèses avancées dans les introductions aux écrits léonins figurant dans ce livre seront avalisées par la communauté scientifique. L'organigramme qui suit la chronologie, ci-après, offre un panorama d'ensemble des sources franciscaines et des liens existant entre elles.

Les considérations qui précèdent sont fondamentales car les sources documentaires constituent, tant pour les non-spécialistes que pour les spécialistes, notre seule voie d'accès à l'individu réel, concret, que fut François d'Assise – et cette observation vaut pour tous les personnages historiques, y compris Jésus. Or, pas plus au Moyen Âge qu'aujourd'hui, les auteurs n'écrivent de façon purement gratuite : invariablement, la rédaction d'un texte répond à une intention, obéit à une visée. Dans le cas des Vies et témoignages sur François émanant de l'Ordre mineur, cette visée fut presque toujours orientée et souvent polémique.

Du « Totum » aux « Sources franciscaines »

En 1968, deux frères mineurs : Théophile Desbonnets et Damien Vorreux, publièrent aux Éditions franciscaines un volume de plus de 1200 pages intitulé : *Saint François d'Assise. Documents, écrits et premières biographies*. Ce livre constituait un événement car, pour la première fois, les principales sources franciscaines – dont plusieurs étaient inaccessibles au grand public – se trouvaient rassemblées et traduites, accompagnées d'introductions claires et bien documentées, d'un petit

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

- **1246/1247.** – Rédaction de la *Vita secunda* (*Mémorial I*) par Thomas de Celano.
- **1247/1253.** – Rédaction du *Traité des miracles* (*Mémorial II*) par Thomas de Celano.
- **1253** [9 août]. – Le pape Innocent IV approuve officiellement la Règle rédigée par Claire d'Assise. Le 11 août, Claire meurt ; elle sera canonisée le 15 août 1255.
- **1257** [début février]. – Le chapitre général de Rome élit Bonaventure, maître en théologie de l'université de Paris, ministre général. Les frères sont environ trente mille.
- **1260.** – Le chapitre général de Narbonne charge Bonaventure d'écrire une nouvelle « Vie » de François et publie de nouvelles Constitutions.
- **1263** [mai]. – Le chapitre général de Pise approuve la *Légende majeure* de Bonaventure. La *Légende mineure* est devenue la légende liturgique de l'Ordre.
- **1266** [mai]. – Le chapitre général de Paris ordonne la destruction de toutes les légendes consacrées à saint François antérieures à la *Légende majeure*.
- **1276.** – Le chapitre général de Padoue décide de recueillir tous les souvenirs sur François ou d'autres saint frères qui ne sont pas contenus dans la *Légende majeure*.
- **1276/1306.** – Rédaction du *Miroir de perfection mineur*, plus ancien recueil connu des souvenirs de frère Léon, qui fut le secrétaire et le confesseur de François.
- **1310/1311.** – Copie de la *Compilation d'Assise*, principal recueil des souvenirs de Léon, à l'initiative d'Ubertain de Casale.
- **1317.** – Rédaction du *Miroir de perfection majeur*, qui sera le

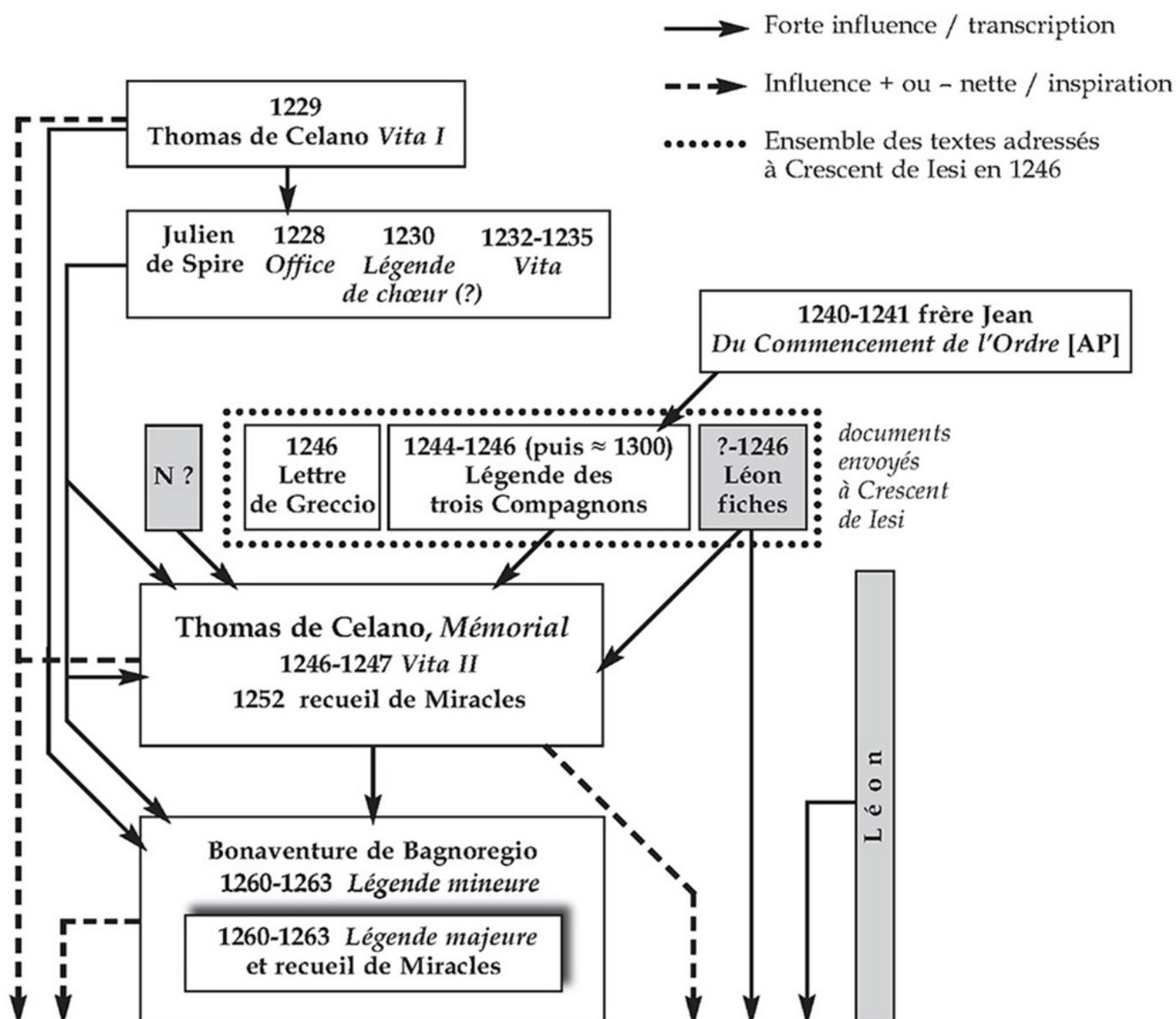
recueil le plus diffusé des souvenirs de Léon (fortement remaniés).

- **1327/1340.** – Rédaction des *Actes du bienheureux et de ses compagnons*, original latin des célèbres *Fioretti*.

ORGANIGRAMME DES PRINCIPALES SOURCES

(autres que les écrits de François)

Le schéma des p. 40-41 synthétise, sous une forme légèrement simplifiée, la date de rédaction et les liens existant entre les principales sources franciscaines secondaires, en s'appuyant sur les diverses introductions de *François d'Assise. Écrits, Vies, témoignages* et les recherches personnelles de l'auteur du présent ouvrage.



Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

de la composition du recueil. On peut simplement noter que la profonde expérience de l'âme humaine qu'elles révèlent et la véhémence de certains propos incitent à situer leur naissance après l'abandon par François du gouvernement de la Fraternité mineure (septembre 1220)³¹.

La plupart des *Admonitions* débutent par une citation biblique, tirée habituellement des évangiles, que François commente ensuite en peu de mots. Leur objectif est d'éclairer certains aspects pratiques de la forme de vie exposée dans la Règle des Frères mineurs, afin que ces derniers convertissent leur cœur et leur conduite. Plus précisément, les *Admonitions* s'attachent à débusquer toutes les manifestations de l'esprit d'appropriation, même les plus cachées, qui peuvent survenir dans la vie quotidienne des frères.

Le commentaire

Le fondement des *Admonitions* – et plus largement de la spiritualité franciscaine – est la conviction que Dieu est le Bien souverain, de qui vient tout bien, à qui appartient tout bien. Nous recevons gratuitement de Dieu la vie, les facultés et dons qui sont les nôtres (liberté, intelligence, beauté, force, habileté...), les personnes que nous aimons et les biens matériels dont nous usons. La seule chose que nous possédions en propre est notre péché, c'est-à-dire le mal que nous commettons, car il n'a pas Dieu pour origine mais nous-mêmes. Tout le reste est un don du Créateur. La réponse de François à l'immense bonté de Dieu est double. D'une part, il invite ses frères à reconnaître les bienfaits divins et à y répliquer par la louange et l'action de grâces ; d'autre part, il les exhorte à se désapproprier de tous les biens et à en restituer la propriété au Père de Jésus Christ :

Et tous les biens, rendons-les au Seigneur Dieu très haut et souverain, et

reconnaissons que tous les biens sont à lui et rendons-lui grâces de tout, à lui dont tous les biens procèdent. Et lui, très haut et souverain, seul vrai Dieu, qu'il ait et que lui soient rendus et qu'il reçoive tous les honneurs et révérences, toutes les louanges et bénédictions, toutes les grâces et toute gloire, lui à qui appartient tout bien, qui seul est bon³².

La désappropriation touche tous les registres de la vie humaine, sans exception. Les deux Règles (*non bullata* et *bullata*) et les *Admonitions* répartissent nos actions en deux catégories : celles qui relèvent d'une démarche d'appropriation et celles qui relèvent d'une démarche de désappropriation. Les premières sont accomplies « charnellement », car elles sont mues par l' « esprit de la chair », et sont inspirées par l'orgueil et l'égoïsme ; les secondes sont accomplies « spirituellement », car elles sont mues par l' « esprit du Seigneur », et sont habitées par l'humilité et l'amour. Les notions clés de pauvreté, de minorité, d'humilité et d'obéissance désignent, chez François, les principales facettes de la désappropriation. La pauvreté représente la désappropriation dans le rapport aux biens matériels ; la minorité, la désappropriation dans le domaine des relations sociales ; l'humilité, la désappropriation dans le rapport individuel à Dieu et à autrui ; l'obéissance, la désappropriation eu égard à notre volonté propre. C'est de cette dernière que traitent les *Admonitions* 2 et 3.

L'Admonition 2 cite et commente le verset du livre de la *Genèse* dans lequel Dieu invite Adam à manger de tous les arbres du jardin d'Eden, mais lui interdit de goûter celui de la science du bien et du mal. François commence par souligner la positivité du commandement divin : Adam, qui figure l'ensemble de l'humanité, peut manger de *tout* arbre du paradis, c'est-à-dire user de tous les biens terrestres. Seul *un* arbre, qu'il nomme « l'arbre de la science du bien », et non « l'arbre de la science du bien et du mal », est défendu. En expliquant que manger de

cet arbre consiste à s'approprier sa volonté et à s'exalter du bien que le Seigneur dit et opère en nous, la phrase trois donne le sens de cette *Admonition*. François fait de l'arbre interdit le symbole du rapport de l'être humain au bien. En manger signifie s'approprier sa volonté, c'est-à-dire vouloir être le principe de son propre agir et l'origine du bien que Dieu accomplit par nous. Pour le petit Pauvre, une telle appropriation constitue la racine de tout mal ; c'est pourquoi elle transforme le fruit de la science du bien en fruit de la science du mal. L'examen de ses écrits montre qu'il envisage en termes d'appropriation les autres péchés, les vices et même la damnation. Inversement, la désappropriation constitue la clé d'interprétation de sa vision de la morale et de la vie chrétienne : les vertus, les dons de l'Esprit Saint et la joie spirituelle ne peuvent résider que dans un cœur libéré de la cupidité et de la soif de posséder.

Conformément à la tradition de l'Église, François considère le péché d'Adam comme un acte d'orgueil ; son apport personnel est d'y discerner en filigrane un acte d'appropriation. L'expression « aller à l'encontre de l'obéissance » est significative : s'approprier sa volonté propre, c'est désobéir à Dieu. À l'opposé de cette attitude, on trouve l'obéissance du Christ à Gethsémani. Face à l'imminence de sa passion, Jésus s'est écrié : « Père, s'il est possible, que cette coupe passe loin de moi ! Pourtant, non comme je veux, mais comme tu veux !³³ », ce que François traduit par la belle formule « il posa sa volonté dans la volonté du Père³⁴ ».

L'Admonition 3 expose fidèlement la pensée de François, mais l'usage du terme « prélat » au lieu de « ministre »³⁵, que le petit Pauvre emploie systématiquement dans ses autres écrits, indique qu'elle a fait l'objet d'un travail de réécriture. Il est possible, par ailleurs, que François ait utilisé un canevas déjà

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

communauté humaine.

Enfin, dans tous les domaines de notre vie quotidienne, avons-nous, comme François, un authentique respect de l'autre et de sa culture ou bien, comme Bérard et ses compagnons, cherchons-nous à l'utiliser pour atteindre nos propres objectifs, aussi bons et exaltants soient-ils ? Le philosophe Emmanuel Kant, qui au passage était croyant, a superbement énoncé cette exigence sous forme d'un impératif célèbre : « Agis de telle sorte que tu traites l'humanité, aussi bien dans ta personne que dans la personne de tout autre, toujours en même temps comme une fin, et jamais simplement comme un moyen⁶³. »

⁴¹ TFM d'octobre 2011.

⁴² Mt 10, 16.

⁴³ Au sens de non-chrétiens.

⁴⁴ 1P 2, 13. Le texte grec original donne : « soyez soumis à toute *institution* humaine à cause du Seigneur », mais la traduction latine, seule accessible à François, a : « soyez soumis à toute *créature* humaine à cause de Dieu ».

⁴⁵ La Trinité est le dogme chrétien le plus choquant pour les musulmans, qui y voient une forme de polythéisme.

⁴⁶ Jn 3, 5.

⁴⁷ Mt 10, 32.

⁴⁸ Voir Lc 9, 26.

⁴⁹ Voir Lc 9, 24 ; Mt 25, 46.

⁵⁰ Mt 5, 10.

⁵¹ Test 15.

⁵² Voir JG 15.

⁵³ Voir 1C 57 ; TM 3b, 4 et 8 ; LM 9, 8.

⁵⁴ LChe 7 (« Sources franciscaines », vol. 1, p. 332).

⁵⁵ Ainsi, c'est en assistant à l'arrivée à Coimbra des dépouilles de ces premiers frères martyrs que le jeune et brillant chanoine augustinien Antoine décide d'entrer dans l'Ordre mineur. Il deviendra le plus fameux prédicateur

de son temps et sera canonisé en 1232, onze mois seulement après sa mort survenue à Padoue.

⁵⁶ Dans *Saint François et le sultan* (Paris, Albin Michel, 2006, p. 101-108), Gwenolé JEUSSET analyse en détail cet épisode et qualifie à juste titre la démarche de ces cinq frères de « suicide pour Dieu ».

⁵⁷ Voir, par exemple, JG 17.

⁵⁸ JG 18. C'est seulement sur les instances de Jourdain, qui ne parvient pas à prendre de décision, qu'Élie lui ordonnera de se rendre en Allemagne.

⁵⁹ Voir 1Reg 5, 9-12 et 2LFid 47, ainsi que le chapitre 14 (TFM de mai 2011).

⁶⁰ JG 8 (« Sources franciscaines », vol. 2, p. 2041).

⁶¹ Voir Gwenolé JEUSSET, op. cit., p. 106.

⁶² Voir 2Reg 12, 1-2.

⁶³ Emmanuel KANT, *Fondements de la métaphysique des mœurs*, section II.

Chapitre IV

SALM : UNE PRIÈRE MARIALE DE FRANÇOIS

Le texte : saint François d'Assise, *Salutation de la bienheureuse Vierge Marie*⁶⁴

1 Salut, Dame, reine sainte, sainte Mère de Dieu, Marie,
qui es Vierge faite église⁶⁵ 2 et choisie du ciel
par le Père très saint,
toi qu'il consacra avec son très saint Fils bien-aimé
et l'Esprit saint Paraclet⁶⁶,

3 toi en qui furent et sont toute plénitude de grâce et tout bien⁶⁷.

4 Salut, toi son palais ;
salut, toi son tabernacle ;
salut, toi sa maison.

5 Salut, toi son vêtement ;
salut, toi sa servante⁶⁸ ;
salut, toi sa mère,

6 et vous toutes, saintes vertus,
qui, par la grâce et l'illumination de l'Esprit saint,
êtes répandues dans les cœurs des fidèles,
pour faire d'infidèles des fidèles à Dieu⁶⁹.

Traduction de J.-F. GODET-CALOGERAS
in *François d'Assise. Écrits, Vies, témoignages*,
J. DALARUN (dir.), Paris, 2010, vol. 1, p. 167

Le contexte

Près d'une dizaine de textes de François d'Assise appartiennent au genre littéraire de la *lauda* (louange), qui

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

supplie instamment Dieu de venir à son aide et de lui donner la patience et la force nécessaires pour la supporter. Il entend alors une voix intérieure lui promettre la vie éternelle et l'inviter à se réjouir dans ses tourments. Ces paroles mettent François en joie. Au matin, il informe ses compagnons que, malgré sa profonde indignité, Dieu lui a donné la certitude qu'il aura part au Royaume et leur déclare qu'il veut « faire une nouvelle louange du Seigneur sur ses créatures dont nous usons chaque jour, sans lesquelles nous ne pouvons vivre et en lesquelles le genre humain offense beaucoup le Créateur⁹¹ ». S'étant assis et plongé en méditation, il compose le *Cantique de frère Soleil*, appelé parfois également *Cantique des créatures*, auquel il adjoindra une mélodie, malheureusement perdue. Chaque jour, jusqu'à sa mort, François louera le Seigneur par ce cantique, qu'il enseignera à ses compagnons et leur demandera de chanter lorsque lui-même sera trop malade pour pouvoir l'entonner. La Compilation d'Assise rapporte qu'il avait formé le projet de confier à frère Pacifique, qui avait été un troubadour réputé avant d'entrer dans l'Ordre mineur, la conduite d'une petite équipe de frères chargée d'aller par le monde prêcher la pénitence et louer Dieu au moyen de ce cantique. La suite du texte expose l'intention de François et éclaire le sens du *Cantique de frère Soleil* :

Les *Louanges du Seigneur* qu'il fit [...], il leur donna le nom de *Cantique de frère Soleil*, lequel est plus beau que toutes les autres créatures et peut davantage être comparé à Dieu. Aussi disait-il : « Le matin, au lever du soleil, tout homme devrait louer Dieu qui l'a créé, car par (*per*) lui, de jour, les yeux sont éclairés. Le soir, à la tombée de la nuit, tout homme devrait louer Dieu pour (*propter*) cette autre créature qu'est frère Feu, car par (*per*) lui, de nuit, nos yeux sont éclairés. » Et il ajoutait : « Nous sommes tous comme des aveugles, et c'est par (*per*) ces deux créatures que le Seigneur éclaire nos yeux. Aussi, pour (*de*) celles-ci et pour toutes ses autres créatures dont nous usons chaque jour, devons-nous

toujours louer particulièrement le glorieux Créateur lui-même ! »⁹²

En sa forme primitive, le *Cantique de frère Soleil* n'incluait pas les strophes consacrées au pardon (lignes 23-26) et à la mort (lignes 27-31). La première d'entre elles a probablement été ajoutée en mai 1225, dans des circonstances relatées, une fois encore, par la Compilation d'Assise. Un grave conflit, explique frère Léon, était survenu entre l'évêque Guido II et le podestat de la commune d'Assise⁹³. Le premier avait excommunié le second, lequel avait publié, en réponse, un édit interdisant de commercer ou de passer contrat avec le premier. La situation était bloquée et aucune médiation n'avait été tentée pour essayer de réconcilier les intéressés. Bien que cloué au lit par la maladie, François décide alors d'intervenir. Tablant sur le crédit dont il jouit auprès des deux hommes, il ajoute au *Cantique* la strophe sur le pardon et fait demander au podestat de se rendre devant l'évêché avec de nombreux habitants de la cité. Il dit ensuite à deux frères : « Allez et, devant l'évêque, le podestat et les autres qui sont avec eux, chantez le *Cantique de frère Soleil*. Et j'ai confiance dans le Seigneur qu'il ouvrira leurs cœurs à l'humilité et qu'ils feront la paix l'un avec l'autre et reviendront à leur ancienne amitié et affection⁹⁴. » Une fois tout le monde rassemblé sur la place de l'évêché, les deux frères se lèvent, exposent l'initiative de François et entonnent le *Cantique*. Le podestat écoute leur chant avec dévotion et, aussitôt celui-ci achevé, pardonne à l'évêque en ayant bien soin de souligner que s'il agit ainsi, c'est pour l'amour du Christ et du petit Pauvre. L'évêque ne demeure pas en reste et lui pardonne à son tour, scellant ainsi leur réconciliation.

La strophe dédiée à la mort a été ajoutée quelques semaines, voire seulement quelques jours, avant le décès de François. Celui-ci, ayant reçu de frère Élie la confirmation qu'il allait

mourir prochainement, se met à louer Dieu avec ferveur et déclare : « Si je dois donc bientôt mourir, appelez à moi frère Ange et frère Léon, pour qu'ils me chantent sœur Mort⁹⁵. » Ange, son gardien, et Léon, son secrétaire et confident, arrivent ; après que François a composé cette ultime strophe, ils entonnent avec beaucoup de larmes le *Cantique de frère Soleil*, désormais complet et achevé.

Le commentaire

Le *Cantique de frère Soleil* est remarquable à bien des égards. Du point de vue littéraire, tout d'abord, il s'agit d'un des plus anciens écrits rédigés en dialecte ombrien – tout comme la prière *Audite, Poverelle*, adressée par François à Claire et à ses sœurs – et il est considéré, à juste titre, comme l'un des textes fondateurs de la littérature italienne. La personnification des diverses créatures mentionnées dans ce poème n'a rien d'une innovation : la Bible, déjà, personnifie la sagesse⁹⁶ et la mort⁹⁷ et, à la fin du XII^e siècle, la littérature courtoise use de ce type d'artifice concernant l'amour et certaines vertus. François fait de même avec la pauvreté, qu'il nomme volontiers « dame Pauvreté », et l'un des plus vénérables et beaux textes de la tradition franciscaine s'intitule : *Le Commerce sacré de saint François avec dame Pauvreté*. La personnification de l'astre solaire et de la lune constitue un leitmotiv des textes sacrés de nombreuses religions païennes, qui voient en eux des divinités. À l'instar de nombreux récits bibliques, le *Cantique de frère Soleil* prend le contre-pied de cette représentation du monde en présentant le soleil, la lune et les étoiles comme des créatures du Dieu unique et glorieux.

Sur le plan lexical, le *Cantique de frère Soleil* pose un délicat problème de traduction : comment rendre le terme « *per* », dont

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

François, n'ayant pas étudié dans les écoles de théologie, est affranchi des contraintes du discours savant et dispose d'une liberté de langage interdite au théologien de métier. Un second élément est que, lorsqu'il parle de Dieu, François cherche à exprimer quelque chose du prodigieux jaillissement d'amour qu'est la vie trinitaire. C'est pourquoi, chez lui, le glissement de sens s'opère toujours du Père à la Trinité, jamais en sens inverse. Le Père est l'origine de toute réalité, y compris du Fils (qui est engendré par le Père) et de l'Esprit (qui procède du Père par le Fils). Passer du Père à la Trinité ne signifie pas tourner son regard dans une autre direction mais simplement ouvrir son champ de vision, lequel, partant de la source qu'est le Père, s'élargit à l'ensemble de la Trinité.

Pour nous, aujourd'hui

Ce texte questionne la compréhension que nous avons de nous-mêmes. Sommes-nous bien conscients de la misère qui est la nôtre du fait de notre péché, c'est-à-dire de nos refus d'aimer Dieu et le prochain ? Avons-nous conscience de la destinée à laquelle Dieu nous appelle, à savoir entrer en communion avec lui et partager, autant qu'il nous est possible, sa vie ? Et sommes-nous agrippés à nos biens et à nos sécurités terrestres ou bien considérons-nous notre existence comme un pèlerinage ?

François propose à ses frères un programme spirituel consistant à faire la volonté du Père, à laisser l'Esprit Saint agir en leur cœur et à suivre les traces du Christ. Nous pouvons reprendre chacun de ces points et examiner ce qu'il en est, concrètement, de notre attitude intérieure et de notre comportement extérieur en ce domaine.

Enfin, la prière finale de la *Lettre à tout l'Ordre* est

l'expression d'un profond désir de communier à la vie divine, que nous sommes invités à partager. « Fais-toi capacité et je me ferai torrent », aurait dit le Christ à sainte Catherine de Sienne – telle est l'œuvre que chacun de nous est appelé à accomplir.

¹⁰⁵ Première publication de ce « TFM inédit » dans le n° 231 (2011/3) de la revue *Évangile aujourd'hui*, p. 46-52.

¹⁰⁶ 1P 2, 21.

¹⁰⁷ Voir l'introduction de Michael BLASTIC à la *Lettre à tout l'Ordre* dans les « Sources franciscaines », vol. 1, p. 359-361.

¹⁰⁸ Ce plan opère, en quelque sorte, une synthèse de ceux proposés par Michael BLASTIC in *ibid.*, p. 361-362, et par Jan HOEBERICHTS in « Francis' Letter to all the Brothers (Letter to the Entire Order) : Title, Theme, Structure and Language » in *Collectanea franciscana*, t. 78 [2008], p. 11.

¹⁰⁹ Voir LCle 15, LCus 9-10, LChe 9, 2LFid 86-88.

¹¹⁰ Voir le chapitre 1 (TFM de décembre 2010), « Le contexte ».

¹¹¹ Dans son introduction générale à *François d'Assise. Écrits, Vies, témoignages* (« Sources franciscaines », vol. 1, p. 34), Jacques DALARUN souligne avec justesse que ce ne sont pas seulement ses lettres mais l'ensemble des écrits de François qui sont la contrepartie de sa résignation du gouvernement des Frères mineurs.

¹¹² LOrd 47-49 (« Sources franciscaines », vol. 1, p. 373-374).

¹¹³ Voir 2Reg 6, 2 ; Test 24.

¹¹⁴ 1Reg 23, 5 et 8. L'emploi des italiques est de nous.

¹¹⁵ Voir, en particulier, 1Reg 23, 1-3 et la totalité de LD.

¹¹⁶ Conformément au sens originel du terme grec « *pantokrátôr* », que traduit le mot latin « *omnipotens* ».

¹¹⁷ 2LFid 10 ; voir le chapitre 2 (TFM de janvier 2011), « Le commentaire ».

¹¹⁸ 2Reg 10, 8.

¹¹⁹ L'auteur que l'on désigne sous ce nom était un moine syrien, qui écrivait au début du VI^e siècle et signait ses écrits du pseudonyme : « Denys, compagnon de Paul » (voir Ac 17, 16-34). Sa pensée, fortement inspirée par le néoplatonisme, a exercé une profonde influence sur la théologie et, plus encore, sur la mystique chrétienne.

¹²⁰ Thaddée MATURA, *François d'Assise « auteur spirituel »*, Cerf, Paris, 1996, p. 216.

¹²¹ Voir *ibid.*, p. 217-219.

¹²² LD 2-3. L'emploi des italiques est de l'auteur de ces lignes.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

prélats d'outremonts. François, qui s'est refusé à devenir prêtre, ne voulait à aucun prix que des frères mineurs soient ordonnés évêques, car il craignait que la possibilité d'accéder à la prélature ne stimule l'ambition de l'élite intellectuelle des frères et n'entraîne la perte de la simplicité et de la minorité des origines ; mais il savait que, si la Religion mineure poursuivait sa marche vers la spécialisation pastorale, des ordinations épiscopales adviendraient inéluctablement¹⁴¹. C'est donc, ici encore, l'évolution de la Fraternité qui transparait en filigrane. La troisième hypothèse – que les Frères mineurs convertissent tous les infidèles à la foi chrétienne – énonce un fait prodigieux, qui n'aurait pas manqué pas de faire basculer un grand nombre de frères dans l'auto-glorification et l'orgueil. Elle pose la question de savoir si les Frères mineurs doivent chercher avant tout l'efficacité pastorale, ce qui passe par l'obtention de privilèges, et se situer ainsi dans l'ordre du « faire », ou bien si leur vocation est d'abord de vivre la pauvreté et la minorité, et se situer ainsi dans l'ordre de l'« être ». On sait que, plusieurs fois, François s'est opposé sur ce point à l'élite universitaire de la Religion mineure et aux ministres qui la soutenaient¹⁴². La quatrième hypothèse – que le petit Pauvre guérisse les malades et accomplisse beaucoup de miracles – concerne le seul François ; elle est couplée avec la troisième car elle recèle le même danger d'auto-glorification et d'orgueil que celle-ci. De prime abord, cette supposition ne paraît pas inclure de sous-entendu historique, mais tel est pourtant le cas. On ne peut le percevoir que si l'on considère ensemble les quatre hypothèses formulées par François : alors que les trois premières illustrent la position de ses adversaires en poussant à l'extrême la réussite humaine et le succès pastoral de l'Ordre, la quatrième illustre la sienne propre en poussant à l'extrême les grâces qu'il reçoit de

l'Esprit Saint, justifiant par là même sa prétention à être inspiré par Dieu et à détenir la vérité. Choix de l'efficacité pastorale à tout prix contre absolutisation du charisme du fondateur : ces quatre hypothèses n'ont manifestement pas été choisies au hasard ! Or, en affirmant à Léon qu'aucune ne constitue la vraie joie, François les met toutes dans le même sac et les renvoie dos à dos...

En évoquant discrètement, mais clairement, les antagonismes agitant la Religion mineure au début des années 1220, la première partie de VJ a signalé l'arrière-plan contextuel de la seconde, dont nous allons à présent examiner les éléments¹⁴³. Les deux premières phrases (v. 8-9) tracent le cadre du récit : une nuit d'hiver glaciale et humide ; François qui, au terme d'une marche longue et pénible, se présente éreinté et gelé à la porte du lieu de la Portioncule ; la venue tardive d'un frère, lequel ne se manifeste qu'après que le petit Pauvre a longtemps frappé et appelé. Toutes ces indications tendent à souligner l'épuisement et la souffrance éprouvés par François. Le dialogue qui s'ensuit débute par une question, logique vu les circonstances : sans ouvrir la porte, le frère demande au visiteur de décliner son identité et celui-ci répond : « Frère François ». Le fondateur de la Religion mineure s'entend alors déclarer : « Va-t-en ! ce n'est pas une heure décente pour circuler ; tu n'entreras pas. » (v. 10) Outre la dureté surprenante de cette réponse, trois points doivent être relevés. Tout d'abord, l'importance symbolique du site : la scène est censée se dérouler à Sainte-Marie-des-Anges, qui était le lieu des frères le plus cher au cœur de François, dont il a maintes fois affirmé qu'il devait constituer un témoin et un exemple de la vie mineure authentique et pour lequel il avait fait édicter un règlement très strict¹⁴⁴. À travers ce lieu, c'est la totalité des implantations des

frères qui est donc visée. Ensuite, affirmer qu'il y a des heures indécentes pour circuler suppose que les Frères mineurs mènent désormais une vie conventuelle, réglée par un emploi du temps contraignant. Enfin, comme il a déjà été dit, la mention d'une porte close implique l'existence d'un bâtiment construit « en dur » et d'une forme de clôture monastique. Puisque Sainte-Marie-des-Anges représente, par métonymie, l'ensemble de la Religion mineure, cette phrase laisse entendre que celle-ci a achevé sa transformation en un ordre établi, dont le mode de vie est calqué sur celui des communautés de moines et de chanoines. Et cette métamorphose constitue précisément le motif pour lequel le frère refuse à François l'accès au lieu de la Portioncule. Comme celui-ci insiste, une nouvelle réplique vient le cingler : « Va-t-en ! Tu n'es qu'un simple et un illettré. En tout cas, tu ne viens pas chez nous ; nous sommes tant et tels que nous n'avons pas besoin de toi. » (v. 11) Le rapprochement avec le second récit dans lequel François met en scène son rejet par les Frères mineurs montre que c'est dans ce passage que se trouve la pointe existentielle de VJ :

À une époque, comme approchait le chapitre des frères qui devait avoir lieu à l'église Sainte-Marie-de-la-Portioncule, le bienheureux François dit à son compagnon : « Il ne me semblerait pas que je sois un frère mineur si je n'étais dans l'état que je vais te dire. » Et il dit : « Voici que les frères, avec grande dévotion et vénération, viennent à moi et m'invitent au chapitre ; ému par leur dévotion, je vais au chapitre avec eux. Étant réunis, ils me demandent d'annoncer la parole de Dieu parmi eux ; et me levant, je leur prêche comme me l'aura enseigné l'Esprit saint. Une fois la prédication finie, supposons qu'ils réfléchissent et disent contre moi : “*Nous ne voulons pas que tu règues sur nous* (Lc 19, 14), car tu n'es pas éloquent et tu es trop simple ; et nous avons trop honte d'avoir un prélat aussi simple et méprisable au-dessus de nous. Aussi, désormais, n'aie plus la présomption de t'appeler notre prélat.” Et ainsi me chassent-ils en me conspuant. Eh bien, il ne me semblerait pas que je sois un frère mineur si je ne me réjouissais pas de la même façon quand ils me conspuent et

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

aspiration du petit Pauvre à mettre en pratique l'Évangile est, en effet, répétée à la fin du paragraphe, signe que telle est bien la pointe du récit. Thomas de Celano insiste sur l'ardeur de ce désir : « Tout le reste de ce qu'il avait entendu, avec la plus grande diligence, avec la plus grande révérence, *il brûlait* de le mettre en pratique. » François n'a pas été surnommé le « saint séraphique » par hasard. En hébreu, le verbe « *saraph* » signifie « brûler » et François fut vraiment un homme embrasé par le désir de Dieu. L'impétuosité du désir habitant son cœur constitue même la marque propre de sa personnalité et l'Esprit Saint s'est appuyé sur ce désir, qu'il a progressivement rectifié et purifié, pour opérer sa conversion.

Au départ, François est un jeune bourgeois ambitieux, cherchant à s'élever au-dessus de sa condition d'homme du peuple et à intégrer les rangs de l'aristocratie. Il n'hésite pas à partir à la guerre, acceptant l'idée de tuer et de risquer d'être tué, pour réaliser son désir de devenir chevalier. La vision et la parole reçues après l'échange de vêtements avec le chevalier pauvre s'adressent à son désir de gloire et de réussite : « il demanda à qui étaient ces armes étincelant d'un si grand éclat et ce palais si charmant, et on lui répondit que tout cela, le palais compris, était à lui et à ses chevaliers » (3S 5). Il en va de même de la vision de Spolète, survenue peu après. À la question : « Qui peut te faire plus de bien, le seigneur ou le serviteur ? », François répond : « le seigneur » et la voix intérieure qui l'a interpellé lui dit alors : « Pourquoi donc délaisses-tu le seigneur pour le serviteur et le prince pour le vassal ? » (3S 6). La décision d'aller parmi les lépreux, la radicalité de la rupture de François avec son milieu, son choix de la mendicité témoignent également de l'intensité du désir qui dilate son cœur.

La Bible présente Élie (voir 1R 19, 10), Jean-Baptiste (voir Jn

3, 29) et, plus encore, Jésus lui-même (voir Jn 2, 17 ; Lc 22, 15) comme des hommes de désir, brûlant de zèle pour Dieu, et les mystiques s'accordent à reconnaître dans le désir la racine, ou mieux le terreau de la sainteté. Plus François avance en âge et en sainteté, plus son désir de Dieu croît et devient ardent. Saint Bonaventure est particulièrement sensible à cet aspect de la sainteté de François, au point de lui consacrer un chapitre entier de la *Légende majeure*¹⁶⁰, et c'est dans l'incendie d'amour qui consume le fondateur de l'Ordre mineur qu'il ancre la stigmatisation de celui-ci sur le mont Alverne (septembre 1224)¹⁶¹. Les *Louanges de Dieu*, rédigées pendant ce même séjour sur l'Alverne, offrent une belle expression du désir de Dieu qui habite François à la fin de sa vie. Toutes les facultés du petit Pauvre y sont à ce point tendues vers le Dieu un et trine que son « je » s'efface totalement au profit du « tu » divin : « *Tu es saint, Seigneur, seul Dieu, qui fais des merveilles. Tu es fort, tu es grand, tu es très haut, tu es tout-puissant...* ».

Le choix de l'« Évangile de la pauvreté »

Les phrases d'Évangile que, selon Thomas de Celano, François entend lire en ce matin de l'année 1208 n'entrent pas seulement en résonance avec le désir qui habite son cœur : elles font advenir ce désir à sa conscience et lui donnent consistance et visage. François était en attente de connaître la voie qu'il devait suivre ; ce texte, écouté avec des oreilles neuves, lui révèle précisément cette voie et, dans le même temps, lui offre l'occasion de s'y engager.

François entend que « les disciples du Christ ne devaient pas posséder d'or, d'argent ou de monnaie et ne porter en route ni besace ni sac ni pain ni bâton, ni avoir de chaussures ni tunique de rechange, mais prêcher le règne de Dieu et la pénitence ».

Thomas de Celano synthétise deux passages distincts de Luc (Lc 9, 2-3 ; 10, 4.9) et emprunte à Marc la mention de la pénitence (Mc 6, 12). Le point important est que ce précepte de pauvreté que François choisit comme norme de vie est le plus radical et le plus exigeant de tous ceux figurant dans les Écritures. C'est pourquoi Jésus n'en fait pas un commandement absolu, s'imposant dans toutes les circonstances de la vie, mais le présente comme intrinsèquement lié à la mission de prédication des apôtres et des disciples¹⁶². François dépasse son Seigneur en audace, puisque non content d'interpréter ce précepte à la lettre, il fait abstraction de son contexte pour lui conférer une portée universelle. De fait, dans les Règles *non bullata* (1221) et *bullata* (1223), s'il accepte que les frères aient deux tuniques (1Reg 2, 8 ; 2Reg 2, 9), et des chaussures en cas de nécessité, il refuse qu'ils puissent rien posséder et leur interdit formellement de recevoir de l'argent, par eux-mêmes ou par personne interposée (1Reg 8, 3 ; 2Reg 4, 1).

François, nous dit le texte, met immédiatement en pratique ce qu'il vient d'entendre. Il retire ses chaussures, abandonne son bâton, remplace sa ceinture par une corde et revêt une tunique rude, pauvre et grossière, en forme de croix. Dorénavant, autant que son état de santé le permettra, il ne circulera plus que pieds nus. Les trois adjectifs employés pour qualifier sa nouvelle tunique indiquent que celle-ci est en laine écrue – c'est-à-dire non apprêtée et non teinte – et de très basse qualité. Thomas de Celano ne verse pas dans l'éloquence pieuse lorsqu'il écrit que sa rudesse est destinée à « crucifier en elle sa chair avec les vices » : porter à même la peau un habit aussi râche revenait, en effet, à soumettre son corps à une dure ascèse, comparable au port perpétuel d'un cilice. L'ancien négociant en étoffes qu'est Francesco di Bernardone est particulièrement sensible à la

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

focaliserons notre attention.

La structure du récit est claire. Il comporte 1/ une situation initiale : François et quelques frères font route à travers la vallée de Spolète ; 2/ un événement déclencheur : une multitude d'oiseaux d'espèces diverses s'est rassemblée en un endroit proche du chemin ; 3/ trois actions consécutives de François : a/ il s'avance vers les oiseaux et les salue ; b/ puis, comme ceux-ci ne s'enfuient pas, il leur adresse une prédication ; c/ enfin, il les bénit et les congédie ; 4/ une situation finale : François reprend sa route dans la joie, avec ses frères, mais son attitude envers les animaux a changé : il décide de prêcher dorénavant la louange et l'amour de Dieu à toutes les créatures qu'il rencontre et va mettre cette résolution en pratique.

Le texte insiste sur l'ardeur de la foi qui habite le cœur de François. Celui-ci est présenté comme un « homme d'une très grande ferveur » et, lorsqu'il voit que les oiseaux ne prennent pas la fuite, sa réaction immédiate est de leur annoncer la parole de Dieu. Cette observation permet de saisir combien le regard que pose François sur le monde qui l'entoure est toujours d'emblée un regard de foi. Le petit Pauvre ne voit jamais l'univers et les êtres qui le peuplent comme des réalités simplement naturelles, mais toujours comme des réalités *créées*. Tel que le contemple François, le monde rayonne de la gloire du Créateur et bruisse de sa présence. Qu'il s'agisse d'un animal, d'un végétal, d'un minéral ou d'un corps céleste, toute créature est, à ses yeux, aimée par Dieu et appelée à chanter sa louange et à lui rendre grâces. C'est pour cela qu'il considère les oiseaux, et plus généralement toutes les créatures, comme des frères et des sœurs. François éprouve, sans nul doute, une très grande affection pour les fleurs et les animaux, mais le motif profond de sa fraternité avec eux est qu'ils sont créés par le Dieu Trinité et

que, comme lui, ils sortent des « mains » du Père.

L'amour et la tendresse de François envers ses sœurs les créatures sont célèbres. 1C 58 affirme qu'il « portait un grand sentiment de piété et de douceur même aux créatures inférieures et privées de raison » et les sources franciscaines rapportent des dizaines d'épisodes dans lesquels on le voit apprivoiser des mammifères, des oiseaux, des insectes... et jusqu'à un élément inanimé tel que le feu. « Même à l'égard des vers de terre, écrit Thomas de Celano, il brûlait d'un immense amour, car il avait lu cette parole exprimée au sujet du Sauveur : *Moi, je suis un ver et non un homme* (Ps 21 [22], 7) ; pour cette raison il les ramassait sur la route et les cachait dans un lieu sûr, pour qu'ils ne soient pas écrasés sous les pas des passants¹⁷⁶. » À la phrase suivante, le même auteur explique que François faisait apporter du miel ou du vin aux abeilles, pour que le froid ne les fasse pas défaillir¹⁷⁷.

Le secret de la familiarité de François avec les créatures et de l'obéissance qu'elles lui témoignent réside dans son attitude à leur égard, qui présente quatre traits caractéristiques. Premièrement, François n'éprouve aucune peur envers les créatures, mais bien plutôt une confiance lucide, nourrie par sa foi en la providence divine. L'épisode suivant, rapporté dans la *Passion de saint Verecondo*, manifeste clairement cette confiance :

Et comme un soir, à la nuit tombée, il passait avec un frère compagnon par la route de San Verecondo chevauchant [un] ânon, les épaules et le dos couverts d'un rude sac, des travailleurs des champs l'appelèrent en disant : « Frère François, reste ici avec nous et ne va pas plus loin, car des loups sauvages rôdent par ici : ils vont dévorer ton âne et vous blesser. » Alors le bienheureux François dit : « Je n'ai jamais fait de mal à frère Loup pour qu'il ose dévorer notre frère Âne. Adieu, fils, et craignez Dieu ! » C'est ainsi que frère François poursuivit son chemin sain et sauf¹⁷⁸.

Deuxièmement, François refuse de profiter de son ascendant sur les autres créatures pour exercer une quelconque domination sur elles ou, simplement, les accaparer. Si Dieu les a créées libres, ce n'est certainement pas pour que lui, François, attente à leur liberté. Ce respect de l'autonomie des créatures apparaît deux fois dans la « Prédication aux oiseaux » : quand il est dit que François « pria humblement » ses frères ailés d'entendre la parole de Dieu et lorsque, après avoir béni les oiseaux, « il leur donna congé de s'envoler pour aller dans un autre lieu ». D'autres passages des sources franciscaines mettent en évidence ce souci du petit Pauvre de restituer leur liberté aux animaux qui se sont attachés à lui. Ainsi, ayant apprivoisé une cigale, il dit au bout de huit jours à ses compagnons : « Donnons la permission à sœur Cigale de s'en aller où elle voudra, car elle nous a suffisamment consolés¹⁷⁹. »

Troisièmement, le regard de foi que pose le fondateur de la Fraternité mineure sur les créatures a pour effet que leur relation est, en réalité, toujours une relation à *trois* : François, les créatures et Dieu, leur Créateur commun. C'est dans cette perspective qu'il faut considérer l'obéissance des créatures envers François, en distinguant le véritable destinataire (Dieu) du bénéficiaire (François) de cette obéissance. En 1C 58, Thomas de Celano a soin de préciser que c'est « après avoir invoqué le nom du Sauveur » que le petit Pauvre apprenait à connaître, d'expérience, l'obéissance des créatures. De même que, pour François, l'obéissance religieuse est fondamentalement une obéissance à l'Esprit Saint¹⁸⁰, c'est ultimement à Dieu, le Créateur et le Maître de l'histoire, et non à un homme que les créatures obéissent.

Quatrièmement, François considère que, tout comme les êtres humains, les créatures dénuées de raison sont tenues de louer le

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

bullata et à apaiser les tensions régnant au sein de la Fraternité mineure. À l'approche juridique et pragmatique adoptée par les autorités de l'Ordre et par la papauté, les Spirituels vont opposer, à partir des années 1280, une approche spirituelle et idéalisée de la Règle. Le statut du *Testament* et la manière d'user des biens constitueront vite les deux principales pommes de discorde entre leur parti et celui, majoritaire, des frères de la Communauté. Face aux progrès du relâchement et des abus, Pierre de Jean Olivi, le premier chef de file des Spirituels, ne cessera de souligner que la non-propriété est, par elle-même, insuffisante et doit s'accompagner d'un « usage pauvre » (*usus pauper*) des biens.

Pour nous, aujourd'hui

Accorder force de loi au *Testament* de François aurait plongé les Frères mineurs dans des difficultés inextricables. Le choix du réalisme, contre celui de l'héroïsme, s'imposait et il exigeait de Grégoire IX qu'il dénie, sans état d'âme, toute autorité canonique au *Testament* de son ami. Qu'en est-il de nous-mêmes ? Nous laissons-nous fasciner par les propositions extrêmes et leur sombre pureté, au risque de basculer dans le rigorisme et le durcissement idéologique, ou bien avons-nous assez de discernement et d'humilité pour choisir la voie du possible, en fidélité à l'Esprit Saint et par amour pour les autres ?

Inversement, le pragmatisme s'accompagne du danger de perdre l'ardeur des origines, en particulier dans les domaines de la prière et de l'amour du prochain, et de céder à « l'esprit du monde ». Les Frères mineurs y ont eux-mêmes succombés, en bien des lieux, dès avant la fin du XIII^e siècle. Et nous-mêmes, quelle est notre vigueur spirituelle et par quels moyens l'entretiens-nous et la faisons-nous croître ? La clé d'une

attitude juste à cet égard ne réside que secondairement dans des pratiques ascétiques et prioritairement dans l'intensité du désir de Dieu, dans la bonté du regard posé sur l'autre et dans la volonté de lui faire découvrir le Christ et son Évangile.

¹⁸³ Première publication de ce « TFM inédit » dans le n° 234 (2012/2) de la revue *Évangile aujourd'hui*, p. 47-56.

¹⁸⁴ Au sens de « commentée », « glosée ».

¹⁸⁵ Voir Test 38.

¹⁸⁶ Voir Test 25.

¹⁸⁷ 2Reg 6, 1.

¹⁸⁸ Test 34-39 (« Sources franciscaines », vol. 1, p. 313-314).

¹⁸⁹ Un *studium* est un lieu d'études fondé et administré par un monastère ou un ordre religieux pour la formation de ses membres et, éventuellement, celle d'étudiants extérieurs.

¹⁹⁰ Voir TE 78, d'où provient cette énumération.

¹⁹¹ Les préceptes évangéliques sont des commandements donnés par le Christ dans l'Évangile, qui s'imposent à tous les chrétiens (par exemple l'injonction de l'amour de Dieu et du prochain ou celle du pardon). Les conseils évangéliques sont présentés sous forme conditionnelle et ne valent que pour les chrétiens désireux de s'engager sur la voie de la perfection (par exemple l'invitation à vendre tous ses biens, à en distribuer le produit aux pauvres et à suivre le Christ). La distinction entre préceptes et conseils était un lieu commun au XIII^e siècle.

¹⁹² Olivier LEGENDRE, introduction à la bulle *Quo elongati* dans les « Sources franciscaines », vol. 1, p. 661.

¹⁹³ « Sources franciscaines », vol. 1, p. 669 (2Bul 3), note 3.

¹⁹⁴ 1Reg 24, 4 (« Sources franciscaines », vol. 1, p. 228).

¹⁹⁵ 2Reg 1, 2-3 (« Sources franciscaines », vol. 1, p. 259-260).

¹⁹⁶ Roberto LAMBERTINI et Andrea TABARRONI, *Dopo Francesco: l'eredita difficile*, Torino, 1989.

Chapitre XI

AP 5-6 : DEUX SONGES JOUANT UN RÔLE DANS LA VOCATION DE FRANÇOIS

Le texte : frère Jean,

Du Commencement de l'Ordre, § 5-7a¹⁹⁷

5a Le temps passant, il arriva à ce bienheureux homme une chose étonnante qu'il serait à mon sens indigne de passer sous silence. Une nuit donc qu'il dormait dans son lit, lui apparut quelqu'un qui, l'appelant par son nom¹⁹⁸, le conduisit dans un palais d'un charme et d'une beauté indicibles, plein d'armes chevaleresques, y compris de resplendissants boucliers marqués de la croix pendant aux murs tout autour.

5b Comme il demandait à qui étaient ces armes étincelant d'un tel éclat et ce palais si charmant, il reçut cette réponse de celui qui le guidait : « Toutes ces armes et le palais sont à toi et à tes chevaliers. »

5c À son réveil, il se mit à réfléchir en homme de ce monde, comme quelqu'un qui n'avait pas encore pleinement goûté l'Esprit de Dieu, et à déduire qu'il devait devenir un prince magnifique. Pensant et repensant la chose, il résolut de se faire chevalier afin qu'une fois chevalier, lui soit offert un tel principat. S'étant donc fait préparer des vêtements d'étoffes aussi précieuses qu'il put, il se disposa à partir pour la Pouille¹⁹⁹ auprès d'un noble comte²⁰⁰ pour être fait par lui chevalier.

5d Rendu par cela plus allègre qu'à l'ordinaire, il était regardé par tous avec étonnement. Et à ceux qui l'interrogeaient sur la raison de cette nouvelle allégresse, il répondait : « Je sais que je

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

et Pierre, car elle marque un tournant dans l'existence et la vocation de François. Jusqu'alors, la trajectoire de celui-ci était individuelle et il ne se souciait nullement de fonder une communauté religieuse. Le voici désormais rejoint par deux frères ; cela lui cause une joie profonde, mais la forme de vie du trio est à inventer. Le premier point qu'il convient de régler concerne les biens possédés par l'un et l'autre : Bernard et Pierre doivent-ils les abandonner à leurs familles, comme l'a fait naguère François, en faire don à l'Église ou bien en distribuer le produit aux pauvres ? Pour apporter une réponse adéquate à cette question, qui soit dictée par l'Esprit Saint, il importe de demander conseil à la bonne personne. François avait la confiance et le soutien de Guido I^{er}, l'évêque d'Assise ; pourtant, ce n'est pas ce dernier que lui et ses nouveaux compagnons vont consulter, mais Dieu lui-même, par le biais du livre des évangiles. C'est probablement en référence, entre autres, à cette décision que le petit Pauvre a écrit dans son *Testament* :

Et après que le Seigneur m'eut donné des frères, personne ne me montrait ce que je devais faire, mais le Très-Haut lui-même me révéla que je devais vivre selon la forme du saint Évangile²²⁵.

Saint Augustin²²⁶, parmi bien d'autres, avait déjà eu recours au procédé consistant à ouvrir la Bible au hasard pour obtenir de Dieu une réponse à une question existentielle. Au Moyen Âge, ce procédé portait le nom de « *sortes biblicae* » ou « *sortes evangelicae* »²²⁷ et, du temps de François, il était tenu en dédain par une partie du clergé, qui y voyait une marque d'inculture et de superstition. De fait, il s'agit typiquement d'une démarche de laïcs. Peut-être, d'ailleurs, est-ce aussi pour atténuer la connotation négative véhiculée par la pratique des *sortes biblicae* que l'auteur introduit la figure du prêtre, introduction qu'il justifie par cette remarque : « car eux-mêmes ne savaient

pas encore bien lire ». S'il est authentique, ce détail rend douteuse l'identification de l'homme appelé Pierre avec frère Pierre Cattani, qui, selon Jourdain de Giano²²⁸, avait fait des études supérieures de droit... mais nous avons affaire à une scène largement recomposée. Une chose, en revanche, est certaine, à savoir le souci manifesté par l'auteur de montrer que François et ses premiers compagnons n'accèdent à l'Écriture que par la médiation d'un prêtre. Ce point est d'une grande portée symbolique car la raison pour laquelle, dans la seconde moitié du XII^e siècle, la plupart des mouvements laïcs dissidents ont rompu avec l'Église est, précisément, le fait qu'ils voulaient accéder directement à l'Évangile et le prêcher librement, sans être soumis à la direction ou au contrôle du clergé.

Les textes sur lesquels tombent François, Bernard et Pierre proviennent tous trois des évangiles synoptiques²²⁹ et comptent parmi les passages les plus radicaux de tout le *Nouveau Testament*. Voici le contenu des deuxième et troisième, que le récit se contente d'identifier²³⁰ :

« Si quelqu'un veut venir à ma suite, qu'il renonce à lui-même et prenne sa croix chaque jour, et qu'il me suive. En effet, qui aura voulu sauver son âme la perdra ; mais qui aura perdu son âme à cause de moi la sauvera. » (Lc 9, 23-24) ; « N'emportez rien en chemin, ni bâton, ni sac, ni pain, ni argent, et n'ayez pas deux tuniques. » (Lc 9, 3)

L'écoute de ces textes, loin d'effrayer les trois hommes, suscite en eux une grande joie et ils reconnaissent dans ces quelques phrases l'expression du désir qui embrase leur cœur : « Voilà ce que nous désirions, voilà ce que nous cherchions. » Bernard et Pierre mettent immédiatement ces paroles en pratique, en allant vendre tout leur avoir et en distribuant aux pauvres le produit de la vente. Nous avons là un trait caractéristique de l'« évangélisme » de François et de ses premiers frères : pour eux, l'Évangile de Jésus Christ – qui est unique mais nous

parvient sous les espèces des quatre évangiles selon Matthieu, Marc, Luc et Jean – n’est pas seulement le récit d’événements passés, mais un texte vivant, auquel il convient d’ouvrir son cœur et qu’il s’agit de mettre concrètement en œuvre. La lecture franciscaine de l’Écriture peut, à bon droit, être qualifiée de littérale, en ce sens qu’il s’agit de vivre l’Évangile à la lettre, sans gloses et dans toute sa rigueur, mais elle n’a rien d’un fondamentalisme. François, en effet, rappelle souvent qu’il faut lire les Écritures *spirituellement* et non charnellement. Cette affirmation signifie qu’à ses yeux, les textes bibliques doivent être lus dans un esprit de désappropriation et de service, qui conduise à des actes plutôt qu’à de belles paroles – or l’attitude fondamentaliste, par sa prétention à posséder la vérité et à constituer l’unique lecture licite de la Bible est, par essence, une démarche d’appropriation et de domination²³¹.

L’annonce par François que les textes entendus ce jour d’avril 1208 constitueront leur règle n’est pas un vain mot car tous trois apparaissent bel et bien dans les écrits « législatifs » du petit Pauvre. La phrase : « N’emportez rien en chemin, ni bâton, ni sac, ni pain, ni argent, et n’ayez pas deux tuniques. » est citée en 1Reg 14, 1 ; l’expression : « qui aura perdu son âme à cause de moi la sauvera », figure en 1Reg 16, 11 ; la formule : « qui aura voulu sauver son âme la perdra », est mentionnée en Adm 3, 2. Les deux autres extraits se trouvent, quant à eux, au début du chapitre 1 de la Règle *non bullata* (1221), à un emplacement clé :

La règle et la vie de ces frères est celle-ci : vivre en obéissance, en chasteté et sans rien en propre, et suivre l’enseignement et les traces de notre Seigneur Jésus Christ, qui dit : *Si tu veux être parfait, va et vends tout ce que tu as et donne-le aux pauvres, et tu auras un trésor dans le ciel ; et viens, suis-moi. Et : Si quelqu’un veut venir derrière moi, qu’il renonce à lui-même et prenne sa croix et me suive*²³².

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

- ²³⁹ Construit par inversion de Test 3 pour ouvrir la voie à la transformation qui suit.
- ²⁴⁰ Voir Test 1-3.
- ²⁴¹ Voir Test 3.
- ²⁴² Ce texte fera l'objet d'une réécriture, qui laissera sa structure intacte, à la fin du XIII^e siècle (manuscrits de la famille de Sarnano) et le style de la version originelle sera amélioré au début du XIV^e siècle (manuscrits de la famille « traditionnelle »). Voir l'introduction de Jacques DALARUN à la *Légende des trois compagnons* dans les « Sources franciscaines », vol. 1, p. 1064-1066.
- ²⁴³ Il convient de rappeler qu'au Moyen Âge, une légende ne désigne pas un récit merveilleux mais un texte destiné à la lecture publique et obéissant à des règles précises de composition.
- ²⁴⁴ Voir le chapitre 11 (TFM de mars 2011).
- ²⁴⁵ Test 1-3 (« Sources franciscaines », vol. 1, p. 308).
- ²⁴⁶ Il doit s'agir de l'hôpital San Lazzaro dell'Arte, situé non loin de Saint-Damien ; lorsqu'ils s'établiront à la Portioncule, François et ses frères fréquenteront aussi l'hôpital Saint-Sauveur-des-murs, tenu par les Croisiers.
- ²⁴⁷ VJS 12 n'est pas mentionné, car ce texte reproduit presque mot pour mot 1C 17.
- ²⁴⁸ Voir Mireille VINCENT-CASSY, article « baiser » in *Dictionnaire du Moyen Âge*, Paris, P. U. F., 2002, p. 126.
- ²⁴⁹ Voir CA 64 [LP 22].
- ²⁵⁰ CA 9 [LP 102] (« Sources franciscaines », vol. 1, p. 1218-1219). Voir également CA 64 [LP 22].

Chapitre XIV

CA 20 : MINORITÉ, SOUMISSION AU CLERGÉ ET REJET DES PRIVILÈGES

Le texte : Compilation d'Assise, § 20 [LP 115]²⁵¹

De même certains frères dirent-ils au bienheureux François : « Père, ne vois-tu pas que parfois les évêques ne nous laissent pas prêcher et que, durant de nombreux jours, ils nous laissent rester inactifs dans une contrée, avant que nous puissions prêcher au peuple ? Il serait mieux que tu obtiennes que les frères aient un privilège du seigneur pape – ce serait pour le salut des âmes ! » Il leur répondit en les reprenant sévèrement : « Vous, Frères mineurs, vous ne connaissez pas la volonté de Dieu et vous ne me laissez pas convertir le monde entier comme Dieu le veut ! Car, moi, je veux convertir d'abord les prélats par l'humilité et la révérence ; et lorsqu'ils verront votre vie sainte et votre révérence envers eux, ils vous demanderont eux-mêmes de prêcher et de convertir le peuple. Et ils vous amèneront celui-ci mieux que les privilèges que vous désirez, qui vous conduiront à l'orgueil. Et si vous êtes éloignés de toute convoitise²⁵² et incitez le peuple à rendre aux églises leur dû, ils vous demanderont eux-mêmes d'entendre en confession leur peuple – bien que vous ne deviez pas vous soucier de cela, car, s'ils se convertissent, ils trouveront bien des confesseurs. Moi pour ma part, le privilège que je veux tenir du Seigneur, c'est de n'avoir aucun privilège qui vienne de l'homme, si ce n'est de faire révérence à tous et, par obéissance à la sainte Règle, de les convertir tous par l'exemple plus que par la parole. »

Traduction de F. DELMAS-GOYON in *François d'Assise. Écrits, Vies*,

Le contexte

Après son retour d'Orient (1220), François d'Assise a choisi frère Léon pour être son confesseur et secrétaire. Léon tient une place unique dans l'histoire franciscaine car il s'est voulu le gardien de la mémoire de François et s'est employé à coucher par écrit ses souvenirs personnels le concernant, ainsi que ceux d'autres frères proches du petit Pauvre, auxquels il a servi de scribe²⁵³. C'est son attachement à la personne du saint qui nous vaut de détenir deux manuscrits autographes de ce dernier – le parchemin où figurent les *Louanges de Dieu* et la *Bénédition à frère Léon*, conservé au Sacro Convento d'Assise, et le *Billet à frère Léon*, exposé dans la cathédrale de Spolète –, qu'il considérait comme des reliques et a gardés précieusement. Si, dans sa jeunesse, Léon fut le témoin privilégié des dernières années de François, il est mort âgé, en 1271, et ses souvenirs ont été marqués par l'évolution de l'Ordre mineur et le jugement négatif qu'il portait à son égard. Il aurait, en outre, eu plusieurs apparitions du petit Pauvre²⁵⁴, qui possédaient à ses yeux au moins autant de réalité que ses souvenirs vécus et ont elles aussi influencé sa mémoire.

Léon accorde une place centrale aux ultimes années de la vie de François, dont il dessine un portrait très humain, exposant les terribles souffrances que lui causaient ses maladies, l'immense foi et le courage qui l'habitaient, mais aussi ses moments d'abattement et ses accès de colère. Il souligne l'âpreté du combat qu'a livré François contre l'abandon, par ses frères, de certaines valeurs qu'il tenait pour fondamentales et sa volonté de se situer, au milieu d'eux, comme un exemple et un modèle de la vocation de Frère mineur²⁵⁵.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

L'attitude de François est à première vue déroutante, voire incohérente, et scandaleuse. En effet, comme le souligne avec force un autre paragraphe de la Compilation d'Assise, sa dévotion envers la fête de Noël était telle qu'il désirait que, ce jour-là, hommes et bêtes aient de quoi manger à satiété et puissent se réjouir tout leur saoul :

Nous qui avons été avec le bienheureux François [...], bien souvent, nous l'avons entendu dire : « [...] Que tous les podestats des cités et les seigneurs des bourgs fortifiés et des villages soient tenus chaque année, à la nativité du Seigneur, d'obliger les gens à jeter du blé et d'autres grains par les chemins [...], pour que les sœurs alouettes, surtout, et les autres oiseaux aient à manger en un jour d'une si grande solennité. Et par révérence envers le Fils de Dieu, que la bienheureuse Vierge sa mère a couché cette nuit-là dans une mangeoire entre un bœuf et un âne, que tout homme en cette nuit ait le devoir de donner suffisamment de nourriture aux frères bœufs et ânes ; de même, que tous les pauvres en la nativité du Seigneur soient nourris à satiété par les riches. » [...] Aussi voulait-il qu'en un tel jour, tout chrétien exulte dans le Seigneur et que, pour l'amour de lui qui s'est donné lui-même à nous, tout homme soit généreux, avec gaieté, non seulement envers les pauvres, mais aussi envers les animaux et les oiseaux²⁶⁹.

S'il y a un jour dans l'année où, au dire même de François, il est permis de faire la fête sans se préoccuper de considérations ascétiques, c'est bien le jour de Noël ! Comment se fait-il, dès lors, que le fondateur de l'Ordre mineur gâche ainsi ce repas de fête ? Ne serait-il, en fin de compte, qu'un esprit chagrin, plus soucieux de donner des leçons à ses frères que de communier à leurs joies ? Une profusion de témoignages démontrent qu'il n'en est rien et que François était, au contraire, un homme extrêmement joyeux, faisant preuve d'une attention et d'une tendresse remarquables envers ses frères. La réponse doit donc être cherchée ailleurs. François aurait-il perçu une volonté d'installation et de confort, ou une tiédeur spirituelle, chez les frères de Greccio ? Le caractère exceptionnel de ce repas festif

et, surtout, la réaction du ministre et des frères manifestent que tel n'est pas le cas. Bien que François les traite avec rudesse, aucun ne proteste ni ne cherche à se défendre et tous accueillent ses paroles avec contrition et humilité. Mieux : dès qu'il entend sa voix et le reconnaît, le ministre entre dans son jeu et, après avoir justifié avec simplicité leur repas, il lui offre son écuelle et du pain.

Alors qu'en est-il ? La clé du texte nous paraît donnée par trois éléments. Premièrement, le contraste entre la position des frères : « assis à la table *en hauteur* », et celle de François lorsqu'il s'installe pour manger : « *par terre* à côté du feu ». Deuxièmement, la mention de l'arrivée d'un pauvre homme – vraisemblablement un mendiant pèlerin – le matin même et son absence de la scène du repas : les frères mangent et font la fête *entre eux*. Troisièmement, les paroles de François au début du dernier alinéa : « Il disait que les frères devaient avoir des tables humbles et convenables, telles que [...] *si un pauvre était invité par les frères, il puisse s'asseoir à côté d'eux* – et non pas le pauvre par terre et les frères en hauteur. » C'est cette phrase, et non l'admonition aux frères concernant l'humilité et la pauvreté dont ils doivent témoigner en toute circonstance, qui constitue la véritable pointe du récit. En filigrane, même s'il n'y est pas fait directement référence, se dessine la parabole du riche et de Lazare (Lc 16, 19-31). Contrairement à ce que l'on entend souvent dire ou prêcher, l'évangéliste ne dit nulle part que le riche était mauvais ; simplement, cet homme qui faisait chaque jour de brillants festins ignorait le pauvre qui gisait couvert d'ulcères à l'entrée de sa demeure.

François ne cherche pas à interdire aux frères de faire un beau repas de fête, mais il leur fait toucher du doigt que la façon dont ils se conduisent exclut *ipso facto* de leur groupe tout pauvre

qui se présenterait. En d'autres termes, la petite mise en scène à laquelle François se livre dans cet épisode n'a pas pour visée de défendre la pauvreté, qui ne paraît pas vraiment menacée, mais la minorité – c'est-à-dire le fait de n'exercer aucun pouvoir ni domination sur quiconque²⁷⁰ et de ne se situer en position de supériorité vis-à-vis de personne –, dont les frères, sans en avoir conscience, sont en train de se détacher insensiblement.

L'auteur du *Miroir de perfection* a fort bien compris ce texte et rattache logiquement à SP 20 la phrase constituant la pointe du récit, alors que les Compilations d'Assise et d'Uppsala la situent au début de l'épisode suivant, consacré à la visite du cardinal Hugolin au « lieu » de la Portioncule. Faut-il voir dans cette disjonction entre le récit et sa pointe explicative, en CA 74 et CU 22, la raison de la divergence de sens de la version célanienne de cet épisode ? Cela est possible, mais Thomas de Celano a aussi fait preuve de créativité. En effet, non content de rompre avec le sens originel du récit (tel que nous l'avons exposé) en insistant exclusivement sur la pauvreté, 2C 61 établit un parallèle très net entre François et le Christ par l'ajout d'une phrase contenant deux citations explicites du chapitre 24 de l'évangile selon Luc :

[...] À sa demande on lui donne une écuelle et, s'allongeant tout seul sur le sol, il pose son auge sur la cendre. « Maintenant, dit-il, je suis assis comme un frère mineur. » Et il dit aux frères : « Les exemples de pauvreté du Fils de Dieu nous doivent plus obliger que tous les autres religieux. J'ai vu une table préparée et ornée et j'ai reconnu que ce n'était pas celle de pauvres qui vont de porte en porte. » Qu'il ait été semblable à ce *pèlerin qui était seul à Jérusalem* (Lc 24, 18) le même jour, la suite des événements le prouva. Il n'en rendit pas moins *brûlant le cœur chez ses disciples, tandis qu'il parlait* (Lc 24, 32)²⁷¹.

Il n'est plus question de l'accueil des pauvres ; en revanche, François s'allonge sur le sol – ce qui est difficilement

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

sujet du bois, et : « pour l'amour de Celui qui est dit *la fleur du champ et le lys des vallées* (Ct 2, 1) », à propos des fleurs.

²⁸⁷ La comparaison entre les versions parallèles est ici précieuse. Alors que CA 88 donne simplement : « *suis creaturis* », ce qui peut signifier aussi bien « pour ses créatures », « par ses créatures » ou « en ses créatures », CU 35 et SP 118 font précéder cet ablatif de la préposition « *in* », optant ainsi pour « en ses créatures ».

Chapitre XVII

2C 28 ET 31 : FRANÇOIS CONNAÎT LE SECRET DES CŒURS

Le texte : Thomas de Celano, *Vita secunda*, § 28 et 31²⁸⁸

2C 28 Il y avait un frère [remarquable] : quant à ce qui se voyait au-dehors, il était par son comportement d'une sainteté éminente, cependant tout à fait singulière. S'adonnant à la prière en tout temps, il observait si strictement le silence qu'il avait l'habitude de se confesser non par des paroles, mais par des signes. Il concevait une grande ardeur pour les paroles de l'Écriture et, en les entendant, il tressaillait de désir, envahi par une étonnante douceur. Pourquoi m'étendre ? Tous le tenaient pour trois fois saint.

Il se trouva que le bienheureux père vint en ce lieu, vit le frère, entendit le saint. Alors que tous le louaient et l'exaltaient, le père répondit : « Arrêtez, mes frères, et ne me louez pas en lui des simulations diaboliques ! En vérité sachez que c'est une tentation diabolique et aussi une tromperie frauduleuse. C'est là pour moi un fait établi et prouvé au plus haut point, du fait qu'il ne veut pas se confesser. » Les frères prirent mal cette parole, surtout le vicaire du saint. « Et comment, disent-ils, serait-il vrai que parmi tant de signes de perfection nous soyons les jouets de mensonges fallacieux ? » Le père leur répondit : « Qu'on lui recommande de se confesser deux fois par semaine, voire une seule. S'il ne le fait pas, vous saurez que ce que j'ai dit est vrai. » Le vicaire prend à part ce frère et, d'abord, il se montre familièrement enjoué avec lui ; à la fin, il lui enjoint de se confesser. Le frère traite cet avis avec dédain et, plaçant un doigt

sur sa bouche, secouant la tête, fait signe qu'il ne se confessera pour rien au monde. Les frères firent silence, craignant le scandale d'un faux saint. Quelques jours après, il sort volontairement de la religion, se convertit au siècle et *retourne à son vomissement*²⁸⁹. Finalement, redoublant ses forfaits, il perdit à la fois la pénitence et la vie.

2C 31 À cette époque, comme le saint s'en retournait d'outre-mer avec pour compagnon frère Léonard d'Assise, il arriva que, fatigué et épuisé par la route, il monta un peu à dos d'âne. Le compagnon, qui suivait et n'était lui-même pas peu las, *se mit à dire en lui-même*²⁹⁰, sous l'action de quelque sentiment humain : « Nos parents – les siens et les miens – ne jouaient pas jeu égal ! Voilà que, lui, il chevauche et, moi, allant à pied, je conduis l'âne. » Comme il avait ces pensées, sur-le-champ le saint descend de l'âne et dit : « Non, frère, il ne convient pas que, moi, je chevauche et que, toi, tu ailles à pied, car tu as été plus noble et plus puissant que moi dans le siècle. » Le frère *fut aussitôt dans la stupeur*²⁹¹ et, envahi de honte, il sut que le saint l'avait deviné. *Il tomba à ses pieds*²⁹² et, inondé de larmes, exposa sa pensée toute nue et demanda pardon.

Traduction de D. POIREL
in *François d'Assise. Écrits, Vies, témoignages*,
J. DALARUN (dir.), Paris, 2010, vol. 1, p. 1500-1501 et 1504-1505

Le contexte

Bien qu'écrite dans un style magnifique, la *Vie du bienheureux François* rédigée par Thomas de Celano [1C] contient des inexactitudes. Aussi, en 1240-41, le *Du Commencement de l'Ordre* entreprend-il de corriger ses approximations concernant les débuts de la Fraternité mineure et, cinq ans plus tard, la *Légende des trois compagnons* s'attache-t-elle à préciser les étapes de la conversion de François. Du fait de ces déficiences,

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

de l'Ordre franciscain. Bien que lui-même soit un clerc ayant bénéficié d'une formation approfondie, Thomas désapprouve la marginalisation des frères « illettrés » et milite en faveur d'une réciprocité spirituelle entre les diverses composantes de la Fraternité. Son insistance, en 2C 103, sur la communion de cœur existant entre le maître dominicain et François – particulièrement nette dans le passage : « lui-même et le saint jouissent longtemps du plus doux entretien sur les paroles du Seigneur » – procède d'un même désir d'apaisement et de concorde entre les Ordres prêcheur et mineur. Dans la seconde moitié des années 1240, en effet, ceux-ci, tout en faisant front commun face aux attaques du clergé séculier, commençaient déjà à se situer en rivaux et à s'affronter, notamment au sujet de l'authenticité des stigmates de François.

L'interprétation d'Ez 3, 18 proposée par le petit Pauvre joue sur deux plans : l'un spirituel et collectif, l'autre existentiel et personnel. Sur le plan spirituel, François fait sienne la thèse classique de la prédication par les œuvres, qui a pour fondement biblique Jc 2, 18-26. Le « serviteur de Dieu » – c'est-à-dire le consacré et, plus largement, tout chrétien fervent – dénonce le péché des impies et leur en fait reproche « par la lumière de son exemple et la langue de son comportement ». François s'inscrit, ce faisant, dans la longue lignée d'évêques, de prêtres et de moines qui, depuis les premiers siècles de l'Église, ont œuvré à la conversion et à la sanctification du peuple chrétien. Sur le plan existentiel, sa réponse est une illustration de la « stratégie du témoignage » qu'il adopte après avoir abandonné le gouvernement de la religion mineure, fin septembre 1220. Confronté à une évolution de la Fraternité qu'il juge néfaste, François renonce à l'exercice de l'autorité institutionnelle et joue à fond la carte de l'autorité charismatique, en s'érigeant en

modèle et en exemple, par son comportement et ses actes, de ce qu'est selon lui un frère mineur. Ce choix exigeant, pour ne pas dire héroïque, explique son refus de soigner convenablement son corps malade, dans les dernières années de son existence, par souci de communion avec ses frères en situation de grande précarité et pour n'offrir aux ministres de l'Ordre aucun motif d'atténuer la rigueur de la Règle³¹¹. Ainsi, à bien y regarder, l'interprétation que donne François d'Ez 3, 18 résume sa manière de concevoir la suite du Christ. Celle-ci relève, à ses yeux, de l'être et non de l'agir. De même que lui et ses frères doivent d'abord témoigner de l'Évangile par leur pauvreté et leur minorité³¹², de même est-ce par la sainteté de leur comportement, et non par des jugements ou des condamnations, que les chrétiens sont appelés à dénoncer le péché et à inviter les pécheurs à la conversion.

Même si leur place est centrale, l'exégèse d'Ez 3, 18 par François et le rapport entre science théologique et don d'intelligence des Écritures n'épuisent pas le sens du texte de Thomas de Celano. Plus précisément, l'irénisme de l'auteur pourrait constituer un paravent masquant l'opposition conflictuelle qui sous-tend son récit. Un premier indice en serait donné par la façon dont le Dominicain nomme François : « bon père », puis « frère ». Le second titre ne pose aucun problème, mais le premier est fort ambigu car il transgresse deux injonctions de Jésus : « Pourquoi m'appelles-tu bon ? Nul n'est bon que Dieu seul. » (Mc 10, 19 ; Lc 18, 19) et : « N'appellez personne votre "père" sur la terre, car vous n'avez qu'un seul père : le Père céleste. » (Mt 23, 9). Il est en outre bien connu que, sur la foi de ces versets évangéliques, François refusait que quiconque soit appelé « bon » ou « père »³¹³. Cette expression pourrait, dès lors, révéler une hostilité initiale de la part du frère

prêcheur. Cette supposition se trouve corroborée par le choix du verset d'Ézéchiel soumis à François, qui recèle une chausse-trappe³¹⁴. Ez 3, 18 avait déjà fait l'objet de nombreux commentaires de la part des Pères de l'Église et des théologiens médiévaux ; or, comme l'a montré Giovanni Miccoli, « il n'y a pas un seul témoin, dans la longue et complexe tradition antérieure à François, qui suggère une manière de se rapporter au pécheur ne relevant pas de l'intervention, de la dénonciation, de la correction³¹⁵ ». Dans la mesure où ces actions disciplinaires ressortissent à la responsabilité du clergé, la réponse de François risquait de mettre en cause l'efficacité de celui-ci ou, pire, de contester ses prérogatives. L'application inédite par François du thème de la prédication par les œuvres à l'interprétation d'Ez 3, 18 lui permet de déjouer ce piège. Il est donc possible – mais ce n'est bien sûr qu'une simple hypothèse – que 2C 103 ait pour cadre originel la mise à l'épreuve du fondateur de l'Ordre franciscain par un théologien dominicain. Si tel est le cas, on comprend mieux l'exclamation admirative de ce dernier, après qu'il a constaté avec quelle facilité sa tentative est mise en échec... et pourquoi Bonaventure, qui désire pacifier les relations entre les Ordres mineur et prêcheur, a soigneusement omis toutes les données qui permettraient de remonter jusqu'à cette rivalité sous-jacente.

Pour nous aujourd'hui

Sans être passé par les écoles de théologie, François d'Assise était un chrétien brûlant d'amour pour Dieu, qui méditait chaque jour les Écritures et en nourrissait sa relation à Dieu et aux autres. Et nous-mêmes, quel est notre rapport à la Bible ? Lisons-nous régulièrement les évangiles ? Une excellente résolution de carême consisterait à décider de passer un peu plus de temps, chaque jour, à nous plonger dans les Écritures et à les

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

noble dame puis des femmes accourues après le malheur survenu à sa fille – les critiques pleuvent littéralement sur elle – révèle qu'elle fait l'objet d'un rejet de la part des autres habitantes du bourg. Cette situation peut avoir plusieurs causes ; l'hypothèse de loin la plus plausible serait que cette femme soit une avare, mue par une forte cupidité la poussant à travailler sans relâche pour accroître son avoir. Enfin, il est permis de s'interroger sur les images de Dieu et de François d'Assise véhiculées par ces deux textes. Comment se fait-il que Dieu, le Père de miséricorde, et l'ami des pauvres qu'est François y apparaissent aussi implacables, voire cruels ? Ces récits ne parlent-ils vraiment que de faute, de châtement et de levée de la sanction (après que la coupable se soit sincèrement repentie et profondément humiliée, satisfaisant ainsi la susceptibilité blessée de saint François) ou bien contiennent-ils une autre leçon, cachée mais plus profonde ?

Trois données confirment la justesse de cette seconde hypothèse. Premièrement, la nature de l'affection physique qui frappe les victimes : des brûlures aux mains pour la jeune servante mancelle ; une attaque cérébrale qui rend difforme le visage de la fille de l'habitante de Piglio. Deuxièmement, dès lors que les contrevenantes se repentent et invoquent la clémence de saint François, les deux victimes sont guéries *sur le champ* : « aussitôt elle se retrouve indemne » ; « sans tarder l'attaque de la fille s'apaisa ». Troisièmement, la situation finale ne consiste pas en un simple retour à la situation initiale : la jeune servante a noué des liens avec les frères mineurs du Mans et conserve, sur ses mains, les cicatrices des brûlures ; la femme de Piglio s'est engagée devant une grande partie de la population du bourg à célébrer chaque année la fête du bienheureux François et à nourrir plusieurs pauvres, ce jour-là,

par révérence envers lui. La deuxième donnée est importante car elle montre que François ne joue pas au chat et à la souris avec les personnes souffrantes mais que, sitôt qu'on lui en exprime la demande, il les guérit. La pointe de nos deux textes n'est cependant pas là, mais dans les enseignements des données un et trois.

La servante mancelle aurait voulu respecter la fête de saint François, mais elle n'a pas osé résister à la volonté de sa (très probablement) tyrannique maîtresse. Dans cette illustration de la fable du pot de terre et du pot de fer, son attitude est bien compréhensible ; il n'en reste pas moins que son désir était trop faible et qu'elle a manqué de force morale. Or le feu, dont les brûlures sont la marque, est précisément le symbole de l'ardeur du désir et du courage. Une telle observation coule de source pour un lecteur du XIII^e siècle, qui vit dans un univers de symboles tout aussi vrais et parlants, à ses yeux, que les données scientifiques aux nôtres. Elle invite à effectuer une lecture symbolique de 3C 100 suivant laquelle, loin de punir cette jeune et pauvre servante, François d'Assise, pris de pitié pour elle, vient à son secours en lui communiquant la force intérieure qui lui fait défaut et en la plaçant sous la protection des frères mineurs du Mans. Certes, la douleur causée par ses brûlures est extrêmement vive, mais rien d'autre n'aurait eu la force de l'amener à rompre l'isolement dans lequel elle s'enfermait et d'oser quérir l'aide des « fils de saint François ». Selon cette interprétation, les cicatrices de cette servante pauvre constituent moins un rappel de sa souffrance passée que le témoignage indubitable et persistant dans le temps de la protection que lui accorde l'un des saints les plus puissants de l'Église. Si sa maîtresse veut continuer d'exploiter cette miraculée, c'est à ses risques et périls... ce que les frères mineurs manceaux ne

manqueront pas de lui rappeler !

L'homme au songe de 3C 18 a été libéré de son égoïsme ; la servante de 3C 100 a été guérie de la peur qui l'assujettissait et placée sous la protection de saint François. Il reste à identifier, s'il existe, le chemin de libération suivi par la femme de Piglio. Si l'hypothèse que nous avons avancée est juste, le mal qui frappe sa fille possède une portée symbolique³²⁸. En effet, l'avarice d'une personne gâche la vie de son entourage ; c'est pourquoi ce n'est pas la femme elle-même qui est atteinte mais sa fille, qui en est une des premières victimes. Thomas de Celano le laisse entendre lorsqu'il parle de « l'impiété de la mère, qui retombe sur sa fille innocente ». La nature du mal est tout aussi suggestive : une attaque cérébrale, qui a pour effet de défigurer la jeune fille, dont le visage perd toute ressemblance avec ce qu'il était auparavant. Cela renvoie au thème théologique de la ressemblance divine en l'homme³²⁹, que certains Pères de l'Église et les docteurs médiévaux à leur suite ont identifiée à l'état de grâce³³⁰, que l'on perd lorsqu'on commet un péché mortel. Or l'avarice constitue le deuxième péché capital par ordre de gravité, derrière l'orgueil, et est jugée avec une grande sévérité aux XII^e et XIII^e siècles. Ainsi, le mal physique qui frappe la fille symbolise le mal moral dont est atteinte la mère. Déraciner un vice profondément ancré dans l'âme d'une personne est extrêmement difficile et exige l'emploi d'un puissant levier. Dans le cas de cette femme, le levier utilisé n'est pas la souffrance physique, comme dans celui de la jeune servante, mais son amour maternel. « Remplie de douleur », déclare le texte, la mère « se prosterne à terre » (acte d'humilité, qui répond à l'orgueilleux : « Que le Seigneur voie si je l'offense ! ») et « s'engage à célébrer chaque année ce jour de fête et à y nourrir des pauvres » (acte de charité, qui répond à

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Chapitre XXI

LM 7, 5 : FRANÇOIS DÉJOUÉ UN PIÈGE DIABOLIQUE

Le texte : saint Bonaventure, *Légende majeure de François d'Assise*, chap. VII, § 5³⁵¹

À une époque, passant avec un compagnon par les Pouilles près de Bari, l'homme de Dieu trouva en chemin une grande bourse toute gonflée comme si elle était pleine de deniers, qu'on appelle une « fonte » selon le vocable usité. Le pauvre du Christ est exhorté et incité avec insistance par son compagnon à prendre la bourse de terre et à dépenser l'argent pour les pauvres. L'homme de Dieu refuse, affirmant qu'il y aurait une machination du diable dans la bourse qui avait été trouvée et que le frère ne donnait pas un conseil plein de mérite mais de péché, à savoir dérober et donner des biens étrangers. Ils s'éloignent de là, se hâtent d'achever la route entreprise. Mais abusé par une vaine piété, le frère ne se tient pas encore tranquille, contestant l'homme de Dieu, comme quelqu'un qui n'aurait cure d'alléger la pénurie des pauvres. Notre doux homme accepta finalement de revenir sur les lieux, non pas pour accomplir la volonté du frère, mais pour démasquer la fraude diabolique. Retourné donc auprès de la fonte avec le frère et un jeune homme qui se trouvait sur le chemin, après une prière, il ordonne à son compagnon de la soulever. Épouvanté, pressentant déjà un prodige diabolique, le frère resta interdit ; à cause du mandat de la sainte obéissance pourtant, dissipant le doute de son cœur, il étendit la main vers la bourse. Et voici qu'un énorme serpent, qui s'élançait de la bourse tout en s'évanouissant subitement

avec elle, démontra au frère la tromperie diabolique. C'est ainsi qu'une fois découverte la tromperie d'une ruse hostile, le saint homme dit à son compagnon : « L'argent pour les serviteurs de Dieu, ô frère, n'est rien d'autre que le diable et une couleuvre venimeuse. »

Traduction de M. OZILLOU in *François d'Assise. Écrits, Vies, témoignages*, J. DALARUN (dir.), Paris, 2010, vol. 2, p. 2303

Le contexte

Le contexte de rédaction des *Légendes majeure* et *mineure* de saint Bonaventure a déjà été exposé dans un précédent « Texte franciscain du mois »³⁵². On se souvient que ces deux Vies officielles du petit Pauvre ont été commandées par le chapitre général de Narbonne, en 1260, rédigées entre 1260 et 1263, puis approuvées par le chapitre général de Pise, en 1263. Le texte choisi figure dans un chapitre entièrement consacré à la pauvreté de François ; il n'apparaît que dans la *seconde Vie* de Thomas de Celano (1247) et dans la *Légende majeure* de Bonaventure. L'épisode qu'il rapporte est impossible à dater, bien que ce soit l'un des seuls à montrer François circulant au-delà de Rome, dans le sud de la péninsule italienne.

2C 68 constitue à l'évidence la source de LM 7, 5. Les deux récits sont très proches et n'offrent que deux différences notables. En premier lieu, Bonaventure résume par la phrase : « Retourné donc auprès de la fonte avec le frère et un jeune homme qui se trouvait sur le chemin, après une prière, il ordonne à son compagnon de la soulever. », un développement beaucoup plus détaillé de 2C 68, qui donne :

Il appelle un jeune homme qui était assis sur la route au-dessus d'un puits pour que le sacrement de la Trinité se manifeste en la bouche de deux ou trois témoins. Une fois les trois retournés auprès de la bourse, ils voient

qu'elle est gonflée de deniers. Le saint interdit qu'aucun d'eux ne s'approche, pour que la tromperie du démon soit mise en lumière par la vertu de la prière. S'éloignant de là de la distance d'un jet de pierre, il se livre à la prière sacrée. Revenant de sa prière, il ordonne au frère de soulever la bourse : celle-ci, sur sa prière instante, contenait une couleuvre au lieu de l'argent³⁵³.

Ces lignes sont marquées par l'insistance de Thomas de Celano sur la prière de François et, par le biais d'une citation biblique³⁵⁴, réfèrent ce dernier au Christ. À prendre le texte à la lettre, il semblerait que ce soit la prière de François qui opère le remplacement de l'argent contenu dans la bourse par une couleuvre... on comprend que Bonaventure n'ait pas voulu conserver ce passage, qui, par ailleurs, alourdit le récit.

En second lieu, Bonaventure ajoute un fait significatif, absent du texte célanien, en précisant qu'après que le serpent a jailli de la bourse, les deux « s'évanouissent subitement ». Nous avons là une illustration du processus classique d'accroissement du merveilleux au fil du temps, que l'on trouve à l'œuvre dans toutes les légendes hagiographiques, antiques et médiévales mais aussi modernes, voire contemporaines. Parmi les épisodes de la vie de François qui ont été progressivement surchargés de merveilleux, on peut citer la rencontre du sultan al-Malik al-Kâmil à Damiette³⁵⁵, la célébration de Noël à Greccio en 1223³⁵⁶ et, bien sûr, la stigmatisation sur le mont Alverne³⁵⁷. La volatilisisation du serpent et de la bourse change sensiblement la pointe du texte, car elle transforme la découverte fortuite de cette « fonte » en un piège diabolique tendu à l'avance. Ce faisant, l'arrière-plan social du récit (envisager de faire bénéficier les pauvres de l'argent que renferme la bourse) s'estompe, chez Bonaventure, au profit de la dimension spirituelle et édifiante (discerner et déjouer les pièges du démon).

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

certaine sa ferme volonté que lui et ses frères deviennent des prédicateurs.

L'auteur d'Actus 16, 1-13 reprend le texte de Bonaventure mais le récrit selon une autre perspective. L'objectif de ce frère du XIV^e siècle, originaire de la Marche d'Ancône, n'est plus de justifier l'orientation prédicative de l'Ordre des Frères mineurs mais de manifester la sainteté, l'obéissance à Dieu, l'humilité et la charité de François d'Assise. Si la question du petit Pauvre, héritée du récit de Bonaventure, mentionne encore la prédication, il ne s'agit plus que de prêcher *parfois* et la réponse de Sylvestre, confirmée par Claire et sa sœur, parle simplement de « faire fructifier les âmes » et d'en « gagner beaucoup ». Seul Massée, ajoutant de son propre chef un élément aux paroles de Sylvestre, affirme : « il [Jésus Christ] veut que tu ailles prêcher ». En revanche, au début du récit, le grand désir qu'avait François de plaire au Christ et sa profonde humilité, qui « ne l'autorisait pas à présumer de lui-même » mais l'amenait à solliciter l'avis des autres, sont soulignés. La description de son attitude lorsque Massée revient, dont Bonaventure ne dit mot et qui est une création originale de notre auteur, est très instructive. François accueille maternellement son frère, en lui lavant les pieds et en lui préparant à manger. La référence à Jn 13, 1-11 et à Lc 17, 7-10 est intentionnelle : le petit Pauvre, à l'imitation de Jésus Christ, se fait le serviteur de ses frères et c'est seulement une fois que Massée se sera restauré qu'il s'autorisera à lui demander la réponse de Sylvestre et de Claire. Il est plus difficile de comprendre pourquoi, le repas achevé, François conduit Massée dans la forêt avoisinante³⁸¹. Peut-être est-ce simplement afin de mieux se resituer, au milieu des arbres, en tant que créature face au Créateur. Le fait de découvrir sa tête, de croiser les mains et de s'agenouiller exprime la profonde

révérence de François envers le Christ, qui, pour lui, est le véritable auteur de la réponse qu'il va recevoir : « Qu'ordonne notre Seigneur Jésus Christ que je fasse ? » La référence à Ézéchiél traduit la même idée, car c'est juste après que la parole de Dieu lui a été adressée que la main du Seigneur vient sur le prophète³⁸². Enfin, la réaction de François manifeste l'intensité du désir qui l'anime : « se levant dans la ferveur de l'Esprit, tout enflammé de la vertu du Très-Haut, il dit : “Allons, au nom du Seigneur !” »

En LM 12, 2, François envoyait auprès de Sylvestre et Claire deux frères qui n'étaient pas nommés et les engageait à se rendre d'abord auprès du prêtre ermite, puis auprès de la moniale. En Actus 16, 1-13, François envoie le seul Massée d'abord à Claire puis à Sylvestre, mais tandis que la première doit prendre le temps de transmettre la demande à l'une de ses sœurs, le second répond immédiatement. Par-delà ces différences de détail, le sens de la démarche de François est identique dans les deux cas : le fondateur de la Fraternité mineure s'adresse aux membres les plus contemplatifs de la famille franciscaine afin de découvrir avec certitude la volonté de Dieu à son égard. Telle est bien la donnée, déjà présente dans le texte de Bonaventure, que l'auteur d'Actus 16, 1-13 privilégie et qui constitue le message de fond de ce beau récit de discernement.

Pour nous, aujourd'hui

Ce texte interroge notre soif de Dieu, notre désir d'accomplir la volonté divine, notre humilité et la qualité de notre amour des autres.

Notre soif de Dieu et notre désir d'accomplir sa volonté : cherchons-nous, comme le fait François, à discerner le projet de Dieu sur nous et nous donnons-nous les moyens de connaître

celui-ci ? François prie et consulte les personnes les plus compétentes qui lui sont accessibles. Et nous-mêmes, lorsque nous avons une décision importante à prendre, la portons-nous dans la prière et nous faisons-nous accompagner spirituellement ?

Notre humilité : cherchons-nous toujours à être autonomes et à « nous en tirer seuls » ou bien savons-nous reconnaître, le cas échéant, notre incompétence ou notre impuissance et avons-nous, comme François, la simplicité de demander l'aide des autres ?

La qualité de notre amour pour autrui : François se rend compte que Massée n'a pas mangé, lui prépare un repas et attend qu'il se soit restauré avant de lui demander la réponse de Sylvestre et de Claire. Et nous-mêmes, sommes-nous à l'écoute des besoins de nos proches et de ceux que nous côtoyons ? Et savons-nous attendre que ces besoins soient satisfaits avant de mettre en avant nos propres nécessités ?

³⁶⁸ TFM de juin 2012.

³⁶⁹ L'expression latine « *manibus cancellatis* » est ambiguë : on ne sait s'il faut comprendre que François croise les bras sur la poitrine ou s'il joint les mains en croisant les doigts.

³⁷⁰ Voir Ez 1, 3.

³⁷¹ Toutes les données historiographiques exposées dans cet alinéa et dans le suivant proviennent de l'introduction aux Actus rédigée par Jacques DALARUN dans les « Sources franciscaines », vol. 2, p. 2715-2734.

³⁷² Voir le chapitre 14 (TFM de mai 2011), « Le contexte ».

³⁷³ Voir la suite d'Actus 16 et TM 28b. On notera que Massée fait partie des informateurs dont les souvenirs ont été recueillis par les trois compagnons : Léon, Rufin et Ange, en 1246.

³⁷⁴ Voir AP 12 ; 3S 30.

³⁷⁵ Voir AP 13 ; 3S 31 ; LM 12, 2 ; Actus 1, 41-43.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

- ⁴⁰³ Cette abbaye, aujourd’hui disparue, se trouvait sur le territoire de l’actuelle bourgade de Vallingegno (Ombrie).
- ⁴⁰⁴ 1C 16 (« Sources franciscaines », vol. 1, p. 482-483).
- ⁴⁰⁵ Voir Actus 23, ou bien la transcription de ce texte dans le chapitre 21 des *Fioretti*.
- ⁴⁰⁶ Voir Michel MOLLAT, *Les Pauvres au Moyen Âge*, Paris, Hachette, 1978.
- ⁴⁰⁷ Voir Lm 7, 1 et LM 14, 1, concernant le fait qu’il ne pouvait plus effectuer de longs trajets à pied après avoir reçu les stigmates ; 1C 98, 2C 31, 2C 46, 2C 98 et 2C 142, concernant le fait qu’il chevauchait un ânon.
- ⁴⁰⁸ Au Moyen Âge, le mot « sac » en était venu à désigner tout type de tissu grossier, destiné à de vils usages.
- ⁴⁰⁹ CA 86 « Sources franciscaines », vol. 1, p. 1324-1325.
- ⁴¹⁰ Voir 1C 58-59 et 2C 167-168.170 pour les oiseaux ; 1C 61 pour les poissons ; CA 110 et 2C 169 pour les insectes ; CSol pour les autres créatures.
- ⁴¹¹ Voir les chapitres 5, 9 (TFM de février 2011) et 16 (TFM de janvier 2012), « Le commentaire ».
- ⁴¹² Voir, en particulier, EncEl 8, 1C prol. 1, AP 2, 3S 55, CA 59, JG 50, Lm 7, 8.
- ⁴¹³ Voir 1Reg 22, 33-34, ainsi que 3S 20 : « dorénavant je veux dire : “Notre Père qui es aux cieux” et non plus “père Pierre de Bernardone” ».
- ⁴¹⁴ Voir 1Reg 9, 10-11, 2 Reg 6, 7-9, ainsi que RegErm et cet étonnant passage de 2LFid 49-50 : « Et ils seront les fils du Père céleste dont ils font les œuvres. Et ils sont les époux, les frères et les mères de notre Seigneur Jésus Christ. »

TABLE DES MATIÈRES

Table des sigles

Préface de Jacques Dalarun

Introduction

Chronologie de la vie de François d'Assise

Organigramme des principales sources franciscaines

Chapitre I **Test 14-23** (TFM 12/2010) :

La vie des premiers frères

Chapitre II **Adm 2 et 3** (TFM 01/2011) :

Le mal de la volonté propre et l'obéissance

Chapitre III **1Reg 16** (TFM 10/2011) :

Comment les frères doivent aller parmi les Sarrasins

Chapitre IV **SalM** (TFM 11/2011) :

Une prière mariale de François

Chapitre V **CSol** (inédit) :

Le Cantique de frère Soleil

Chapitre VI **LOrd 50-52** (EA n° 231) :

La prière finale de la *Lettre à tout l'Ordre*

Chapitre VII **VJ** (EA n° 228) :

François explique à Léon ce qu'est la vraie joie

Chapitre VIII **1C 21-22** (EA n° 223 et 229) :

La « découverte » de l'Évangile par François

Chapitre IX **1C 58** (TFM 02/2011) :

Le Sermon aux oiseaux

Chapitre X **2Bul** (EA n° 234) :

La valeur du Testament et le sens de la Règle selon Grégoire IX

Chapitre XI **AP 5-6** (TFM 03/2011) :

Deux songes jouant un rôle dans la vocation de François

Chapitre XII **AP 9-11** (TFM 12/2011):

François et ses deux premiers frères consultent l'Évangile

Chapitre XIII **3S 11** (TFM 04/2011):

La rencontre du lépreux

Chapitre XIV **CA 20** (TFM 05/2011):

Minorité, soumission au clergé et rejet des privilèges

Chapitre XV **CA 74** (EA n° 235) :

François donne une leçon aux frères de Greccio

Chapitre XVI **CA 88** (TFM 01/2012) :

L'amour et la révérence de François envers les créatures

Chapitre XVII **2C 28 et 31** (TFM 02/2012) :

François connaît le secret des cœurs

Chapitre XVIII **2C 103** (TFM 03/2012) :

François interprète un passage de l'Écriture Sainte

Chapitre XIX **3C 18, 100 et 103** (inédit) :

Trois faits miraculeux opérés par François

Chapitre XX **Lm 6, 1-3** (TFM 06/2011) :

L'apparition du séraphin et la stigmatisation

Chapitre XXI **LM 7, 5** (TFM 05/2012) :

François déjoue un piège diabolique

Chapitre XXII **Actus 16, 1-13** (TFM 06/2012) :

Claire et Sylvestre éclairent François sur sa vocation

Chapitre XXIII **TM 24** (TFM 04/2012) :
Thomas de Split rapporte une prédication de François

Chapitre XXIV. **TM 25** (EA n° 232) :
François vu par l'auteur
de *La Passion de saint Verecondo*